



Rapport Annuel 2007

S o m m a i r e

Rapport de gestion financier	3 - 13
Rapport de gestion sociale	14 -19
Information concernant les mandataires sociaux	20 21
Gouvernement d'entreprise et contrôle interne	22 -32
Rapport de gestion sur l'environnement	33 - 37
Rapport des Commissaires aux Comptes sur le contrôle interne	38
Comptes consolidés	39 - 89
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés ...	90 - 91
Comptes sociaux	92 - 109
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2005	110
Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	111
Rapport général des Commissaires aux Comptes	112 - 113
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées	114 -115
Rapport spécial du Directoire sur les options de souscriptions d'actions	116
Rapport spécial du Directoire sur les opérations sur titres des Dirigeants ...	116
Projet de résolutions pour l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008.....	117 - 126
Organes sociaux	127

1. RAPPORT DE GESTION FINANCIER

Le Directoire du Groupe RADIAL, réuni le 26 mars 2008, sous la présidence de Monsieur Pierre GATTAZ, a examiné les comptes consolidés de l'exercice 2007 audités par les Commissaires aux Comptes.

Chiffre Clés

En milliers d'euros	2005	2006	2007	Variation 2006/ 2005	Variation 2007/ 2006
Chiffre d'affaires	178 107	210 968	200 374	+ 18,5%	- 5,0%
Résultat opérationnel courant	10 746	19 203	18 192	+ 78,7%	- 5,3%
Marge opérationnelle courante	6,0%	9,1%	9,1%		
Autres produits et charges opérationnels		10 121			
Résultat opérationnel	10 746	29 324	18 192	+ 172,9%	- 38,0%
Coût de l'endettement financier net	220	281	453		
Autres produits et charges financiers	309	(1 730)	(3)		
Impôts sur les résultats	462	(7 183)	(4 544)		
QP des résultats des sociétés MEE	(98)	(309)			
Résultat net	11 639	20 383	14 098	+ 75,1%	- 30,9%
Marge nette	6,5%	9,7%	7,0%		
Flux de trésorerie liés à l'activité	17 312	17 256	3 273	- 0,3%	- 81,0%
Capitaux propres (incl. Int. Minoritaires)	132 331	145 031	148 350	+ 9,6%	+ 2,3%
Endettement financier net	(13 007)	(40 586)	(11 713)	+ 212,0%	- 71,1%

1. HAUSSE DES VENTES

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'est élevé en 2007 à 200 374 milliers d'euros, contre 210 968 milliers d'euros en 2006, soit une baisse sur base historique de 5%. Les taux de change (-3,6%%) et les variations de périmètre (-9,3%) ont eu un impact négatif important sur 2007. La croissance organique est restée soutenue à +7,9%.

La croissance du chiffre d'affaires a été plus marquée sur les segments Militaire et Aéronautique. En revanche, l'activité Télécommunications sans fil a pâti d'une fin d'année atone avec le maintien de pressions sur les prix de ventes. La télématique automobile retraitée de l'impact du désinvestissement de Larsen et de l'industriel sont également bien orientés et ont contribué activement à la hausse organique de la facturation en 2007.

Au plan géographique, la zone Amérique, affiche une baisse de 22,8% en raison de la sortie des activités Larsen et Jerrick vendues en 2006 et de la faiblesse du dollar. La zone domestique représente 23% des ventes en hausse suite à l'acquisition en janvier 2007 de la société I.D.F.I.. L'Asie est en légère hausse alors que la zone Europe hors France continue de s'effriter (-10% environ par rapport à 2006).

Le chiffre d'affaires par zone géographique et par marché s'établit de la manière suivante :

En milliers d'euros	2005	2006	2007
PAR MARCHÉ			
Téléphonie sans fil	67 712	70 430	54 365
Militaire, Aéronautique, Spatial	76 205	101 732	108 738
Télématique automobile	12 560	14 296	8 372
Industriel	21 630	24 510	28 900
PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
France	32 032	33 980	46 093
Union Européenne	50 869	52 452	47 786
Amérique	62 198	82 787	63 914
Asie et reste du monde	33 008	41 749	42 581
TOTAL GROUPE	178 107	210 968	200 374

Le Directoire précise que RADIALL a une activité principale et prépondérante qui est la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques destinés aux applications de la communication sans fil, à la télématique automobile et aux équipements militaires et aéronautiques. Le groupe considère que ces produits représentent une activité unique au sens d'IAS 14.

2. HAUSSE CONSTANTE DE L'ACTIVITE SUR LES QUATRE TRIMESTRES

Les ventes trimestrielles sur les trois derniers exercices se présentent comme suit :

En milliers d'euros	2005	2006	2007	Variation 2007 / 2006
1 ^{er} trimestre	40 013	52 152	52 564	+ 0,8%
2 ^{ème} trimestre	44 151	53 901	48 826	- 9,4%
3 ^{ème} trimestre	46 205	55 089	50 379	- 8,6%
4 ^{ème} trimestre	47 738	49 826	48 606	-2,4%
Total année	178 107	210 968	200 374	- 5,0%

Cette érosion est due à l'impact défavorable des changes qui a pesé surtout sur le dernier semestre et à l'effet négatif des changements de périmètre (désinvestissements Larsen et Jerrick notamment).

3. CROISSANCE DE LA MARGE OPERATIONNELLE COURANTE

La marge opérationnelle s'établit à +9,1% sur 2007 identique à celle de 2006, et ce malgré la baisse d'activité.

Les efforts de productivité ont surtout été sensibles sur les achats consommés dont le poids relatif par rapport au chiffre d'affaires a diminué. La baisse des coûts et la recherche de flexibilité se sont également traduites par la poursuite du transfert d'une partie de la production sur les filiales asiatiques ou vers des sous-traitants d'assemblage, au Mexique notamment.

EVOLUTION DES EFFECTIFS	31 déc. 2005	31 déc. 2006	31 déc. 2007	Variation 2007 / 2006
France	991	1 048	1 331	27%
Europe hors France	49	49	45	8,1%
Amérique du Nord	376	288	360	25%
Asie	350	580 ⁽¹⁾	689 ⁽¹⁾	18,8%
Total	1 766	1 965	2 425	23,4%

(1) Intègre les effectifs intérimaires.

Les effectifs font apparaître une augmentation du fait du changement de périmètre notamment suite à l'acquisition du groupe I.D.F.I. (+173 personnes) en France.

Les dépenses de R&D représentent environ 8,3% du CA et se sont focalisées sur l'innovation technologique nécessaire à l'accompagnement des clients, les travaux d'homologation de nouvelles applications et le développement de la gamme de produits.

4. RESULTAT NET 2007

Le bénéfice net s'élève à 14 098 milliers d'euros à comparer avec 20 383 milliers d'euros pour le précédent exercice.

Les autres produits et charges opérationnels en 2006 correspondaient essentiellement à la plus value réalisée sur les ventes de lignes de produits aux USA (impact de 10 704 milliers d'euros) qu'on ne retrouve pas en 2007.

Il comprend également un profit de 453 milliers d'euros au titre du coût de l'endettement financier net.

Les impôts sur bénéfices et impôts différés s'élèvent à un montant de 4 544 milliers d'euros.

5. UNE STRUCTURE FINANCIERE TRES SOLIDE

Les flux de trésorerie liés à l'activité se sont élevés à 3 273 milliers d'euros en 2007.

Les investissements corporels et incorporels ont représenté 8,2 millions d'euros en 2005, 11,1 millions d'euros en 2006 et 15,5 millions d'euros en 2007. Ce mouvement de hausse s'explique par la croissance des dépenses liées à l'augmentation des capacités de production pour préparer l'avenir.

La dette financière nette est passée de 917 milliers d'euros au 31 décembre 2006 à 45 450 milliers d'euros au 31 décembre 2007. Cette variation s'explique essentiellement par l'impact de l'emprunt obligataire levé par la Société en 2^{ème} semestre 2007.

Les disponibilités nettes s'élèvent à 59 610 milliers d'euros à fin 2007, prenant en compte des concours bancaires courants et autres découverts pour 423 milliers d'euros. La trésorerie accuse une forte hausse en valeur absolue en raison principalement des ventes des lignes de produits aux USA.

La société a poursuivi en 2007 sa politique de couverture de change afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses avoirs en devises, notamment en USD.

Les capitaux propres en hausse (148 350 milliers d'euros) traduisent la bonne santé financière de l'entreprise.

6. LES RESULTATS SOCIAUX

Le chiffre d'affaires s'établit à 136 449 milliers d'euros dont plus de la moitié concerne des flux inter-compagnies.

Le résultat d'exploitation affiche un bénéfice de 1 740 milliers d'euros en amélioration par rapport à l'exercice 2006 où RADIALL S.A. avait perdu 243 milliers d'euros.

Le résultat financier est en progression à 8 696 milliers d'euros contre 2 098 milliers d'euros en 2006.

Le résultat net est positif à 9 662 milliers d'euros. Il convient de noter que la société RADIALL n'a pas comptabilisé d'impôts sur les bénéfices en raison de l'existence de pertes fiscales antérieures reportables.

Les fonds propres sont stables à 122 610 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	Décembre 2005	Décembre 2006	Décembre 2007	Variation 2007 / 2006
Chiffre d'affaires	115 102	134 860	136 449	1,18%
Résultat d'exploitation	- 1 578	-243	1 740	
Marge opérationnelle	-1,4%	-0.2%	1.3%	
Résultat financier	14 330	2 098	8 696	314%
Résultat courant	12 752	1 855	10 436	462%
Résultat exceptionnel	2 229	1 068	- 972	
Impôts sur les résultats	-74	-324	- 198	
Résultat net	15 055	3 247	9 662	197%
Capitaux propres	114 644	114 984	122 610	6,6%
Trésorerie nette (1)	4 385	28 422	54 521	91,8%

(1) : Disponibilités + VMP + Actions propres – concours bancaires courants.

7. EMPRUNT OBLIGATAIRE :

En date du 18 juillet 2007, le Groupe RADIALl a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'A.M.F. sous le n° 07-199. Le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises 37 597
- Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en €) 1 050
- Prix d'émission (en €) 1 050
- Montant total de l'émission en valeur nominale 39 476 850
- Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu) Euribor 12 mois – 0,63%
- Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice 0
- Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2007 37 597
- Date prévue de remboursement 18/07/2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6% par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. A chaque obligation est attachée 3 BSAAR A et 3 BSAAR B.

Ces Etablissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR par eux souscrites, ils ont cédé 19.872 BSAAR aux actionnaires de la société pour 0,01 euro par bloc, 48.036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la société et 140.574 BSAAR à la société Hodiall. Le solde des BSAAR (17.106) étant conservé par certains souscripteurs d'OBSAAR.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 Action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 Action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	Du 19 Juillet 2010 au 18 Juillet 2014 inclus	Du 20 Juillet 2009 au 18 Juillet 2011 inclus

8. ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Aucun évènement post-clôture à signaler.

9. LES PERSPECTIVES 2008

La croissance organique du chiffre d'affaires devrait se poursuivre grâce aux bénéfices des implantations réussies dans les segments de marché militaire et aéronautique. L'augmentation du chiffre d'affaires devrait également s'accompagner d'un accroissement de la rentabilité opérationnelle exprimée en pourcentage.

10. LES PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUE ET LEUR PREVENTION

RADIALL est un groupe international diversifié opérant dans des secteurs d'activité multiples.

Les principaux risques recensés sont les suivants :

10.1 - Perte de valeurs des actifs

Ce risque porte principalement sur 3 postes du bilan : les immobilisations, les stocks et les créances clients.

S'agissant des immobilisations, le risque porte sur une perte de valeurs en raison d'une sous-utilisation de la machine ou d'une inadaptation de l'équipement. Pour réduire ce risque et conformément aux exigences des IFRS, une revue annuelle systématique des indices de pertes de valeurs est effectuée dans les usines et les ajustements éventuels sont comptabilisés.

Pour les stocks, une étude trimestrielle des rotations lentes et des pièces obsolètes est effectuée. Une provision traduisant un écart par rapport au prix de marché ou au risque de rebut est constituée le cas échéant.

Enfin le portefeuille clients est suivi de manière rigoureuse par le service de Crédit Management et pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Par ailleurs, l'ensemble des sites du Groupe RADIALL est couvert par une police d'assurances multirisques industriels offrant une protection contre la destruction accidentelle des moyens de production.

10.2 - Perte d'exploitation

En plus d'assurer le Groupe contre un sinistre d'intensité (incendie, inondation...), la police d'assurance prévoit également l'indemnisation de la perte d'exploitation.

La perte d'exploitation s'appréhende également au regard du risque de change sur les mouvements commerciaux. RADIALL, qui réalise plus de 50% de son chiffre d'affaires en dehors de la zone euro, pratique une politique de couverture sur ces flux €/ \$ sélective, qui tient compte de la cherté des primes et des risques de fluctuations des encaissements en dollar. A la fin de l'exercice 2007, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels €/ \$ exerçables en 2008 pour un total de 11 169 milliers de dollars, permettant selon le niveau du spot à l'échéance de vendre le dollar dans une fourchette moyenne comprise entre 1,3494\$ pour un euro et 1,4500\$ pour un euro.

Enfin, RADIALL a souscrit des polices d'assurances pour se prémunir des conséquences découlant de sinistres entraînant sa responsabilité civile du fait des agissements de ses salariés ou des désordres causés par ses produits. Ces polices ont été prévues pour

couvrir la quasi-totalité des situations où les conséquences financières du sinistre ne seraient pas supportables pour le Groupe.

10.3 - Erreur de stratégie ou stratégie perdante

Ce dernier risque majeur a fait l'objet dès 2005 d'un projet d'ensemble qui s'est poursuivi en 2007 impliquant tous les acteurs du Comité de Direction. Ce projet a amené les parties en présence à valider les orientations stratégiques du Groupe et à mettre en place des capteurs pour suivre son déploiement.

Les conclusions de l'équipe projet ont permis de donner des lignes directrices pour atteindre une rentabilité cible, viser une croissance de chiffre d'affaires et réduire la volatilité des performances.

11. RAPPORT TECHNOLOGIQUE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Dépenses de R&D	2005	2006	2007
En K€	14 701	15 175	12 719
% du chiffre d'affaires	8,3%	7,2%	6,4%

RADIALL a poursuivi ses efforts de Recherche et Développement sur 2007.

Au plan financier, la Société Mère a comptabilisé un crédit impôt recherche calculé sur une base de projets éligibles s'élevant à 285 milliers d'euros.

12. MEMENTO DE L'ACTIONNAIRE

Evolution de l'action

En milliers d'euros	Plus haut	Plus bas	Dernier	Bénéfice net par action (Groupe)*
2002	80.00	29.50	35.95	(6.60)
2003	63.00	26.05	56.20	(2.40)
2004*	75.70	53.90	57.80	2.02
2005*	70.40	53.05	69.75	4.82
2006	105.00	68.05	98.20	8.68
2007	115.99	90.00	91.00	5.87

* Bénéfice Net Par Action en normes IFRS.

Structure de l'actionnariat

	31 déc. 2005		31 déc. 2006		31 déc. 2007	
	% actions	% actions	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'investissement RADIALL *	27.2	31.2	27.2	31.5	27	31.8
HODIALL *	33.6	38.6	33.6	38.4	42.7	49.5
Pierre GATTAZ	11.8	13.8	11.6	13.5	2.2	2.6
Public et divers **	27.4	16.4	27.6	16.6	28.1	16.5

* Holdings regroupant les intérêts des familles GATTAZ dans RADIALL. Ces holdings ainsi que les membres de la famille GATTAZ ont déclaré agir de concert (Avis n°95-3290 publié par SBF-Bourse de Paris en date du 17 novembre 1995).

** Les actions recensées détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0.2 % du total.

Au 31/12/2007, RADIALL détenait au titre du contrat d'animation, 4 874 actions, soit 0,22 % du capital.

Plans d'Options d'Actions au 31 décembre 2007

N° Plan	Date assemblée	Date attribution	Nombre d'options Souscription/ Achat	Prix de souscription ou d'achat (en euros)	Nombre d'actions restant à émettre	Echéances limites des levées d'options
8	05/2001	11/2003	14274	58.97	7 425	11/2007
9	05/2001	9/2005	4207	56.97	3 906	09/2009

Aucun plan d'option n'a été octroyé au cours de l'exercice 2007.

Opérations sur titres des dirigeants

Conformément aux dispositions de l'article 223-26 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers et 225-100 du code de Commerce, le Directoire indique qu'au cours de l'année 2007, les opérations des dirigeants sur les titres de la Société sont les suivantes :

Nom	Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix moyen	Prix total
Dominique BUTTIN	18/10/2007	Acquisition	58,97 €	14 742,50 €
André HERNANDEZ	28/11/2007	Acquisition	58.97 €	17 691 €
André HERNANDEZ	28/11/2007	Cession	96,17 €	17 792,75 €
Michel CHURG	13/12/2007	Acquisition	58.97 €	11 027,39 €
Michel CHURG	13/12/2007	Cession	95.70 €	17 839,80 €
Dominique BUTTIN	18/12/2007	Acquisition	58.97 €	8 904,47 €
Dominique BUTTIN	18/12/2007	Cession	94.69 €	12 309,47€

Dividendes distribués au titre des cinq derniers exercices (en euros)

Exercice	Nombre d'actions	Dividende net (en Euros)
2002	2 217 960	0
2003	2 217 960	0
2004	2 217 960	0.50
2005	2 217 960	0.92
2006	2 218 160	1.12

Pour information, le capital a été converti en Euros sans référence à une valeur nominale.

Proposition à l'Assemblée Générale Ordinaire pour l'exercice 2007

Le Directoire a proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire de distribuer un dividende de 1.30 € par action et d'affecter le bénéfice social comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2007	9 661 707 ,37 €
Report à nouveau antérieur	1 788 884,55 €
Soit un montant de	<u>11 450 591,92 €</u>
Affecté comme suit :	
Distribution de dividendes	<u>2 899 620,10 €</u> ⁽¹⁾
Réserve Générale	70 603 388,07 €
Affectation à la Réserve Légale	861,33 €
Report à nouveau après affectation du résultat	8 550 110,49 €

(1) : Sous réserve de l'imputation en report à nouveau des dividendes concernant les actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement des dividendes.

Les dividendes seront mis en paiement le 2 juin 2008.

Délégation de pouvoir en cours de validité donnée au Directoire pour réaliser des augmentations de capital

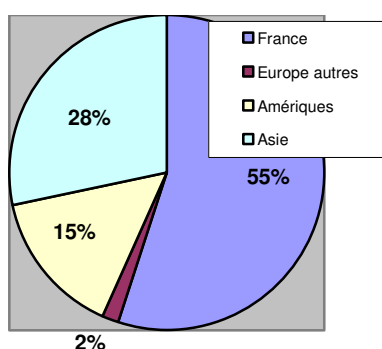
Aucune délégation de pouvoirs pour réaliser des augmentations de capital en cours de validité au 31 décembre 2007.

2. RAPPORT DE GESTION SOCIALE

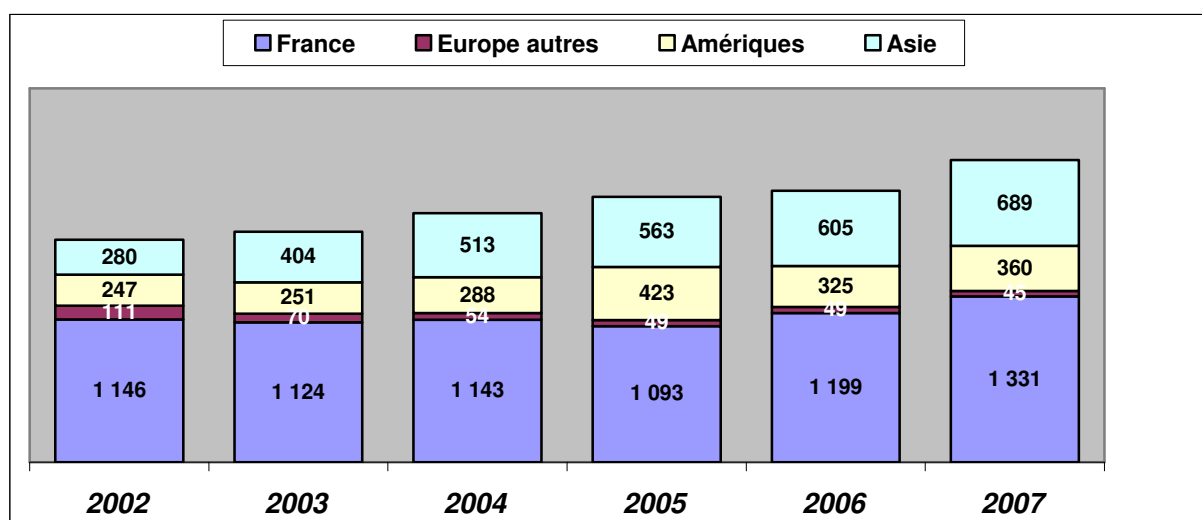
1. DANS LE MONDE

1.1 - La répartition de l'effectif total du Groupe

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
	1 376	360	689	2 425
Permanents au 31 décembre	1 158	246	97	1 501
Durée déterminée au 31 décembre	72		338	410
Intérim, en moyenne annuelle	146	114	254	514



Evolution 2002-2007



Europe : L'effectif de fin de période est impacté par un changement de périmètre avec l'acquisition de la société I.D.M.M. : + 173.

1.2 - Les mouvements de l'effectif CDI / CDD sur la période

	Europe	Amérique	Asie	TOTAL
Embauches	275 (*)	57	86	418
Départs	142	99	55	296
TOTAL	+ 133	- 42	+ 31	+ 122
Permanents	+ 124	+ 16	+ 7	+ 147
Durée déterminée	+ 9	- 58	+ 24	- 25

(*) y compris entrée de la société I.D.M.M. dans le périmètre de consolidation.

2. EN FRANCE

Les informations ci-dessous concernent l'ensemble des activités de RADIALL en France :

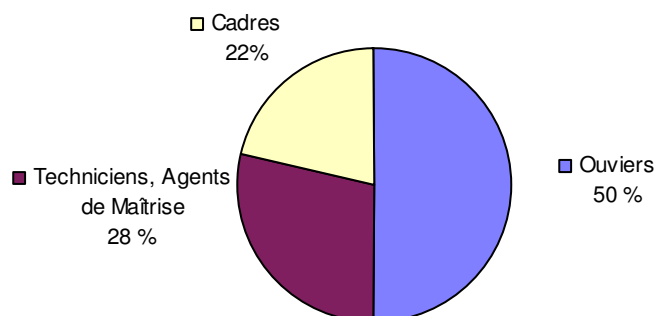
- RADIALL S.A., établissements de Rosny-sous-Bois (93),
- Château-Renault (37),
- Saint-Quentin Fallavier (38),
- Voiron (38), Voreppe (38),
- RADIALL Systems, établissement de Limoges (87),
- D-LIGHTSYS, établissement de Marcoussis (91),
- I.D.M.M., établissement de Dôle (39).

2.1 - La répartition de l'effectif au 31 décembre 2007

L'effectif global était de 1 185 collaborateurs au 31 décembre, dont 6% sont en contrat à durée déterminée ; la moyenne sur l'année est de 1 175.

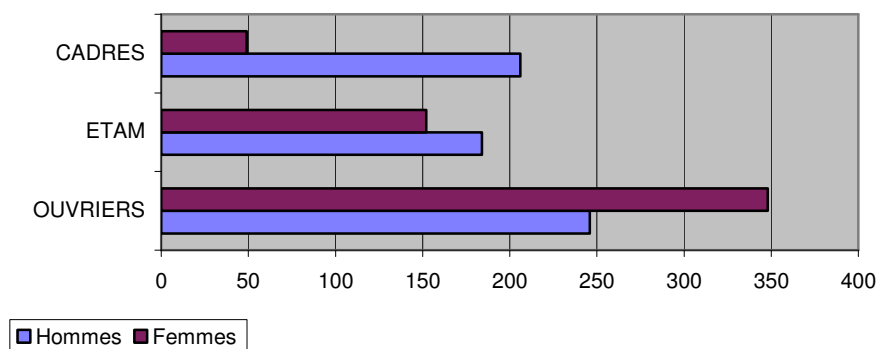
Le travail en intérim représentait 194 personnes en moyenne mensuelle, emplois qui répondent à des besoins de remplacement temporaires ou à des surcroûts d'activité.

Répartition par Catégories professionnelles :



Répartition Hommes / Femmes par catégorie professionnelle :

Les femmes représentent 46 % de l'effectif total.



2.2 - Les mouvements du personnel sur la période

	Ingénieurs et cadres	Employés & Techniciens	Ouvriers	TOTAL
Embauches	33	62	177	272
Départs (dont CDD transformés en CDI)	26 (6)	51 (5)	58 (8)	135 (19)
TOTAL	+ 7	+ 11	+ 119	+ 137
Permanents	+ 14	+ 13	+ 102	+ 129
Durée déterminée	- 7	- 2	+ 17	- 25

(*) y compris entrée de la société I.D.M.M. dans le périmètre de consolidation.

Motifs des départs CDI / CDD sur la période

	CDI	CDD	TOTAL
Démission	24	6	30
Licenciement	8		8
Décès	2		2
Retraite	29		29
Fin essai	1		1
Mutation internationale	2		2
Fin de contrat		44	44
Transformation en CDI		19	19
TOTAL	66	69	135

Mobilité géographique interne

France vers France	France vers Etranger
11	2

2.3 - Les accidents du travail

	Nbre d'accidents du travail	Moyenne des taux de cotisation A.T.
2007	18	1.56 %
2006	11	1.38 %
2005	15	1.16 %

2.4 - Le temps de travail

L'organisation du temps de travail est régi par l'accord d'Entreprise "ARTT" de l'année 2000. Le personnel bénéficie de contrats de travail sur 213 jours annuels pour le personnel cadre autonome, ou pour les autres d'un temps de travail effectif hebdomadaire moyen de 35 heures, avec recours à la modulation annuelle si nécessaire, avec une large pratique des horaires dits "décalés" pour l'utilisation étendue des installations industrielles (30% du personnel de fabrication).

Sur l'effectif inscrit à fin décembre 2007, 7.4 % travaillent à temps partiel. Plus de la moitié des temps partiels sont à 80% de l'horaire normal.

Un système de Compte Epargne Temps est en place pour y apporter des jours de congés ou de réduction du temps de travail non pris ; cette épargne permet une sortie différée en temps ou en argent.

Taux d'absentéisme

Le taux d'absentéisme est calculé des absences suivantes : maladie, accidents travail et trajet, maternité, garde enfants malades, absences autorisées ou non autorisées payées ou non payées, grèves, congés Individuel de Formation.

Moyenne des taux d'absentéisme

2007	4.31 %
2006	3.83 %
2005	4.81 %

2.5 - La masse salariale annuelle de l'exercice :

▪ Montant total «DADSU» RADIALL SA :	30 464 505 €
▪ Montant total « DADS » RADIALL SYSTEMS :	211 586 €
▪ Montant total « DADS » D-LIGHTSYS:	275 225 €
▪ Montant total « DADS » I.D.M.M. :	2 676 676 €

2.6 - L'intéressement et la participation

L'accord d'intéressement en vigueur produira une distribution de 1 400 000 € (4,59% des salaires de référence) pour l'effectif RADIALL SA.

2.7 - L'emploi et l'insertion des travailleurs handicapés

L'entreprise décompte 46 unités pour une obligation de 70. La contribution financière de compensation s'est élevée à 100 098 € pour l'exercice.

2.8 - La formation professionnelle

Le recours à la formation permanente répond aux trois axes nécessaires au développement personnel : actions visant l'adaptation au poste de travail, actions visant le perfectionnement ou la prévention, actions de formation promotionnelle.

• Personnes formées

-	Nombre de personnes formées	:	606
-	Nombre de stagiaires	:	894
-	Nombre d'heures stagiaires	:	15 321

Budget consacré à la formation

Le total des dépenses sur l'exercice affectées au plan de formation de RADIALL SA, en sus des contributions et cotisations obligatoires, a représenté 2,5 % de la masse salariale, pour un montant de 832 000 Euros.

• Bénéficiaires de la formation

	<i>En % du nombre des personnes formées</i>	<i>En % des heures de formation</i>
<i>Cadres :</i>	33,5 %	34,3 %
<i>Agents de Maîtrise et techniciens :</i>	31,7 %	35,2 %
<i>Employés et ouvriers :</i>	34,8 %	30,5 %

• Axes de formation

	<i>En % des dépenses</i>	<i>En % des heures</i>
<i>Techniques des métiers</i>	46 %	41 %
<i>Informatique et bureautique</i>	11 %	11 %
<i>Management et communication</i>	10 %	8 %
<i>Management de la qualité</i>	3 %	2 %
<i>Langues</i>	26 %	32 %
<i>Actions sur la sécurité</i>	4 %	6 %

3. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

(Article L 225-102-1 du Code de Commerce)

➤ Informations sur les mandats dans toute société au 31 décembre 2007 :

- **Yvon GATTAZ, Président du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993
Echéance du mandat en cours : 2012
- **Bruno GATTAZ, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 17 décembre 1993
Echéance du mandat en cours : 2012

Egalement Vice-président du Conseil de Surveillance d'HODIALL
- **Robert PAPIN, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 19 septembre 1997
Echéance du mandat en cours : 2009
- **Didier LOMBARD, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 20 mai 2003
Echéance du mandat en cours : 2009

Egalement administrateur d'ORANGE, de THALES et de THOMSON et membre du conseil de surveillance de ST Microelectronics. Président Directeur Général de FRANCE TELECOM.
- **Roselyne GATTAZ, Membre du Conseil de Surveillance**
Date de première nomination : 16 mai 2006
Echéance du mandat en cours : 2012

Egalement membre du Conseil de Surveillance d'HODIALL.
- **Pierre GATTAZ, Président du Directoire**
Date de première nomination : 04 janvier 1994
Echéance du mandat en cours : 2012

Egalement Président du Directoire d'HODIALL, membre du Conseil de Surveillance de CEGOS SA.
- **Michel CHURG, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 10 février 1995
Echéance du mandat en cours : 2012

Egalement membre du Directoire d'HODIALL.
- **André HERNANDEZ, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 21 novembre 2003
Echéance du mandat en cours : 2009
- **Dominique BUTTIN, Membre du Directoire**
Date de première nomination : 24 mars 2006
Echéance du mandat en cours : 2012

➤ **Détails des rémunérations nettes (avantages en nature compris) versée au cours de l'exercice 2007 aux mandataires sociaux par RADIAL SA, ses filiales ou ses sociétés contrôlantes :**

Nom du Mandataire	Salaires (part fixe) en euros	Salaires (part variable) en euros	Stocks Options (nombre)	Indemnités et jetons de présence en euros
- Monsieur Yvon GATTAZ				104 517
- Monsieur Bruno GATTAZ				4 000
- Madame Roselyne GATTAZ				4 000
- Monsieur Didier LOMBARD				6 000
- Monsieur Robert PAPIN				5 000
- Monsieur Pierre GATTAZ	243 388	46 607		
- Monsieur P. Michel CHURG	172 739	19 028		
- Monsieur André HERNANDEZ	164 628	31 301		
- Monsieur Dominique BUTTIN	126 925	27 184		

La part variable du salaire des membres du Directoire versée en Mars 2007 a été fonction de grilles d'objectifs personnalisés ayant trait aux performances collectives et individuelles réalisées sur l'exercice 2006 (croissance, rentabilité, excellence opérationnelle, ...).

4. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTRÔLE INTERNE

INTRODUCTION : RAPPEL DES OBLIGATIONS LEGALES

En application des dispositions de l'article L225-68 du code de commerce, le Président de votre Conseil de Surveillance vous rend compte dans le présent rapport, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle actuellement en place ou dont la mise en place est en cours au sein de votre société.

Ce rapport a été établi en s'appuyant sur les systèmes d'informations gérés par la direction financière, l'audit interne et l'ensemble des politiques et procédures internes.

PREMIERE PARTIE : CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE - GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Organes d'Administration et de Direction de RADIALL SA

RADIALL SA est une société anonyme ayant opté pour une administration de forme dualiste à Conseil de Surveillance et Directoire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire et donne au Directoire des autorisations préalables à la conclusion des opérations que ce dernier ne peut accomplir sans son autorisation.

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus à l'égard des tiers pour agir en toutes circonstances au nom de la société sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi au Conseil de Surveillance et aux assemblées d'actionnaires.

Les pouvoirs du Directoire ont été limités au-delà des dispositions légales par l'article 18 des statuts. Ce dernier prévoit que les achats, échanges et ventes d'établissements commerciaux ou d'immeubles, la fondation de sociétés ou tous apports à des sociétés constituées ou à constituer ainsi que toutes prises d'intérêt dans ces sociétés doivent être préalablement autorisés par le Conseil de Surveillance. Ces limitations sont inopposables aux tiers.

Par ailleurs, le Conseil de Surveillance a fixé, lors de sa réunion du 27 mars 2007, des montants en deçà desquels son autorisation préalable de constitutions de sûretés n'est pas nécessaire.

Le Conseil de Surveillance s'est doté d'un Règlement Intérieur portant notamment sur les possibilités de recourir aux moyens de communication comme la visioconférence. Ce règlement intérieur a fait l'objet de modifications suite aux travaux du groupe de travail mis en place au cours de l'exercice 2006. Ce nouveau règlement intérieur a été présenté au cours de la réunion du Conseil de Surveillance du 27 mars 2007 qui a entériné la totalité des modifications suggérées.

Le Directoire comme le Conseil de Surveillance se réunissent au moins une fois par trimestre, le Directoire présentant un rapport d'activité au Conseil de Surveillance tous les trois mois conformément aux dispositions légales.

Un Directeur Général Adjoint, M. Pierre Michel CHURG, seconde le Président du Directoire.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire ne se sont pas dotés de Comités spécialisés. La réflexion entreprise sur ce sujet s'est poursuivie au cours de l'exercice de 2007 et les évolutions n'ont pour le moment pas été arrêtées.

2. Composition et fonctionnement des organes d'administration

Conseil de Surveillance

Le Conseil de Surveillance est composé de cinq (5) membres, dont deux (2) indépendants.

Les membres du Conseil de Surveillance sont convoqués aux séances du Conseil de Surveillance par le Président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le Conseil s'est réuni quatre fois en 2007.

En moyenne, sont présents aux séances les deux tiers des membres.

Membres "majoritaires" :

M. Yvon GATTAZ, Président

Mme Roselyne GATTAZ, Membre

M. Bruno GATTAZ, Vice Président

Membres indépendants :

M. Robert PAPIN, Membre

M. Didier LOMBARD, Membre

Sont considérés comme membres indépendants les administrateurs répondant à la définition et aux critères décrits dans la note de travail MEDEF-AFEP d'octobre 2003.

Des informations sur les membres du Conseil de Surveillance et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2007.

Contenu des réunions du Conseil de Surveillance :

Les principaux domaines d'intervention du Conseil de Surveillance pour 2007 ont été les suivants : Examen des comptes et approbation du rapport de gestion, évolution des membres du Conseil de Surveillance, rémunération du Président du Conseil de Surveillance, discussion des rapports d'activité trimestriels du Directoire, examen des conventions réglementées, approbation du rapport sur les plans d'options, évolution des structures et participations du groupe, projets de croissance externe ou de désinvestissements, projet d'émission d'Obligation à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables et de la nomination d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'émission d'Obligation à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables, projet de prise à bail de nouveaux locaux, modifications statutaires, autorisations données au Directoire de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

Directoire

Le Directoire est composé des quatre (4) membres suivants :

- **M. Pierre GATTAZ**, Président
- **M. Pierre Michel CHURG**, Membre et Directeur Général Adjoint
- **M. André HERNANDEZ**, Membre et Directeur Zone Amérique
- **Dominique BUTTIN**, Membre et Directeur de la Division Aéronautique Défense & Instrumentation

Des informations sur les membres du Directoire et la liste de leurs mandats sont données dans le rapport de gestion 2007.

Le Directoire est convoqué par le Président ou par deux de ses membres. Le Directoire s'est réuni cinq fois en 2007. Tous les membres étaient présents aux réunions.

Contenu des réunions du Directoire

Les principaux domaines d'intervention du Directoire pour 2007 ont été les suivants : arrêté du rapport d'activité trimestriel, arrêté des comptes et documents prévisionnels et émission du rapport de gestion, émission du rapport sur les plans d'options, émission de la liste des conventions réglementées, modifications statutaires, évolution structurelle et du périmètre du groupe, projet d'émission d'Obligation à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables et de la nomination d'un expert indépendant dans le cadre du projet d'émission d'Obligation à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions Remboursables, projet de prise à bail de nouveaux locaux, Demande d'autorisations au Conseil de Surveillance de constituer des sûretés et de garantir les engagements de filiales.

Comité de Directions Opérationnelles

Le Directoire s'appuie cependant largement sur le Comité de Directions Opérationnelles (« C.D.O. ») pour définir et déployer la stratégie du Groupe et assurer la gestion de la société. Le C.D.O., dont les membres du Directoire font tous partie, se réunit tous les quinze jours.

Composition du C.D.O. :

- **M. Pierre GATTAZ**, Président
- **M. Denis BLEY**, Directeur Financier
- **M. Dominique BUTTIN**, Directeur de la Division Aéronautique Défense & Instrumentation
- **M. Pierre Michel CHURG**, Directeur Général Adjoint
- **M. André HARTMANN**, Directeur Zone Asie
- **M. André HERNANDEZ**, Directeur Zone Amérique
- **M. Michel MOLLES**, Directeur Commercial
- **M. Jean-Pierre WILSCH**, Directeur des Relations Humaines.

Depuis le 6 septembre 2007, le Comité de Directions Opérationnelles compte un nouveau membre en la personne de M. Frédéric PERROT, Directeur de la Division Telecoms Automobile & Industriel.

DEUXIEME PARTIE : PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE

1. Définition du contrôle interne et objectif du rapport

RADIALL a choisi de ne pas s'appuyer sur le Cadre de Référence de contrôle interne publié en 2006 par un Groupe de Place, sous l'égide de l'AMF.

➤ ***Le contrôle interne défini et mis en œuvre chez RADIALL est un dispositif qui vise à assurer :***

- la conformité aux lois et règlements
- l'application des instructions et des orientations fixées par le C.D.O.
- le bon fonctionnement des processus internes, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs
- la fiabilité des informations financières.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

➤ ***Objectif du rapport***

Ce rapport décrit le dispositif de contrôle interne et de gestion des risques en vigueur dans le Groupe RADIALL, qui comprend la société mère et les sociétés consolidées.

2. Environnement de contrôle interne

2.1 - La Charte et les valeurs de RADIALL

Les valeurs d'intégrité, d'éthique, d'exemplarité et de compétences sont des préoccupations importantes du Groupe depuis de nombreuses années, sous l'impulsion du Président du Conseil de Surveillance, qui compte parmi les fondateurs du mouvement ETHIC (Entreprise à Taille Humaine Industrielle et Commerciale).

La Charte RADIALL s'articule autour de trois objectifs :

- « Satisfaction des clients » pour exister ;
- « Epanouissement des hommes » pour construire ;
- « Prospérité pour l'entreprise » pour durer.

Et de sept valeurs :

- « **Ethique** » : agir avec intégrité et respecter nos engagements ;
- « **Excellence** » : être les meilleurs dans nos activités ;
- « **Anticipation** » : prévenir les risques et préparer les changements ;
- « **Rigueur financière** » : défendre une liberté essentielle, l'indépendance financière ;
- « **Innovation** » : progresser par des idées nouvelles ;
- « **Adaptabilité** » : savoir évoluer pour gagner ;
- « **Mondialisation** » : s'adapter aux exigences internationales.

La Charte RADIALL mise en avant sur les sites Internet et intranet, est inscrite dans les règlements intérieurs, affichée dans tous les sites du Groupe, et communiquée à tous les nouveaux entrants dans le cadre du séminaire d'intégration Magellan ou à travers le livret d'accueil. Cette charte est complétée par la Charte NTIC (Nouvelle Technologie d'Information et de Communication), qui informe les salariés de leurs droits et obligations et a pour objectif de les sensibiliser aux aspects de sécurité informatique.

Par ailleurs, il existe un Référentiel du Manager en France qui décrit les principales valeurs attendues des Managers, et qui sert de base lors des entretiens annuels de progrès.

2.2 - Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne du Groupe RADIALL est sous la responsabilité du C.D.O., qui se réunit toutes les deux semaines.

Par ailleurs, RADIALL fait l'objet de contrôles externes nombreux de la part de certains clients en particulier dans les secteurs militaire, aéronautique, spatial, automobile et télécommunications. Ces audits couvrent à la fois les aspects techniques, financiers et certains éléments de maîtrise des risques.

Au niveau du groupe, le contrôle interne s'organise autour de directions opérationnelles et de directions fonctionnelles dont les missions sont les suivantes :

➤ **La Direction Générale Adjointe**

Elle coordonne l'ensemble des fonctions Groupe et la gestion des projets associés.

➤ La Direction Finances

Elle regroupe les activités fonctionnelles suivantes :

- Comptabilité sociale et fiscale de RADIALL SA ainsi que la consolidation.
- Le contrôle de gestion : Il établit un reporting mensuel de gestion, assure la fiabilité des informations financières. Il est le garant du processus budgétaire. Il a compétence et autorité au sein d'une organisation duale Division/zone géographique.
- L'audit interne : L'auditeur interne contribue à la mise en œuvre des dispositions concernant la LSF, et exerce des missions de contrôle dans l'ensemble du groupe à la demande de la direction générale. L'audit interne a rédigé en 2003 une charte, définissant son rôle, le déroulement des missions, ses règles d'éthique.
- La trésorerie : Elle gère l'équilibre des flux financiers et le placement des excédents (sur des supports sans risque en capital) de la maison mère. Elle est également en charge de la couverture du risque de change pour le groupe.
- Le juridique : Il assure le secrétariat juridique de RADIALL SA, conseille les Directions opérationnelles dans l'élaboration et le suivi des contrats commerciaux et est en charge du contentieux. Il assure également la gestion et l'optimisation du programme d'assurance Groupe. Il est à l'écoute de l'évolution du droit tant français qu'européen et international et assure une veille juridique permanente. Il s'assure également du respect par la société de ses obligations en tant que société cotée et notamment en matière d'information règlementée suite à la transposition en droit français des directives européennes « Abus de marché », « Prospectus », « Transparence », « Marchés d'Instruments financiers » et « Offre Publique d'Acquisition ».
- Le crédit management : Il a pour objet le recouvrement des créances du Groupe RADIALL, suit la couverture d'assurance crédit des entités du groupe et assure le précontentieux.
- Les assurances : Leur rôle est le développement et la mise en place d'une politique globale et mondiale de couverture des risques assurables.
- La communication financière : Elle consiste en la diffusion des communiqués de presse et de l'ensemble des informations financières dans le respect de la réglementation en vigueur. Son responsable assure la relation avec l'AMF, EURONEXT et les analystes financiers.

Ces activités sont réalisées en interne ou sous-traitées à la société HODIALL, holding d'animation du Groupe RADIALL avec laquelle il existe une convention de prestations de services.

➤ **La Direction Systèmes d'Information**

Elle définit la politique générale s'agissant des systèmes d'information tant au plan de l'infrastructure technique que des logiciels utilisés.

Elle assure l'exploitation des systèmes centraux y compris la gestion des accès utilisateurs et participe au développement de nouvelles applications. Elle veille également à la sécurité du réseau informatique Groupe.

➤ **La Direction des Relations Humaines**

Elle intervient dans la politique des ressources humaines en particulier dans la définition de la politique salariale et dans l'évolution des effectifs du groupe.

La direction des relations humaines a engagé un chantier en vue de la rédaction d'une charte éthique et sociale dont la diffusion effective au sein du groupe interviendra au cours de l'année 2008.

Cette charte reprend et illustre par l'exemple les 7 valeurs fondamentales de la Charte RADIALL.

➤ **La Qualité Groupe**

Le Groupe RADIALL a défini une stratégie de qualité totale au travers de diverses certifications (en particulier ISO9001 et 14000, EN/AS9100, ISO TS16949) dont la qualité groupe assure la mise en place, le suivi et le déploiement dans l'ensemble des filiales.

2.3 - Le contrôle juridique et opérationnel exercé par la Société Mère sur les filiales

Il s'exerce par l'intermédiaire d'une présence effective aux Conseils d'Administration qui se tiennent selon les règles locales de chaque pays.

Les filiales disposent d'une autonomie de gestion relativement large pour réaliser les objectifs budgétaires mais sont tenues de respecter les procédures groupe (embauches, investissements, ...). De plus, certaines fonctions clés demeurent sous l'étroite responsabilité du siège (cf. § Acteurs du contrôle interne).

Les principaux changements intervenus en 2007 sont les suivants :

En septembre, la société RADIALL a acheté une partie des actions détenues par la société PROTECTRON PRIVATE LTD dans le capital de la société RADIALL PROTECTRON PRIVATE LTD. Elle a également participé à une augmentation de capital RADIALL détient désormais 89,8 % du capital.

En décembre, suite à sa participation à une augmentation de capital réservée, la société RADIALL a renforcé sa participation dans la société D-Lightsys la portant ainsi à 95%.

3. Gestion des risques

3.1 - Politique générale

La définition et le déploiement de la stratégie

Le Groupe RADIALL s'est engagé dans une dynamique de gestion des risques pour atteindre ses objectifs de performance, d'optimisation de ses opérations, de conformité aux lois et règlements en vigueur et de satisfaction du client. Le groupe a poursuivi sa politique d'équilibrage de son portefeuille d'activités.

La stratégie de l'entreprise et les objectifs prioritaires sont ensuite définis par le C.D.O., et déclinés sous la forme d'un plan à 5 ans.

L'évaluation des risques

➤ **La cartographie des risques majeurs**

L'audit interne a réalisé courant 2004 une cartographie des risques majeurs, dont les trois principaux risques sont analysés dans le rapport de gestion (pertes d'exploitation, perte de valeur d'actif et erreur stratégique ou stratégie perdante). Il a défini un référentiel des risques majeurs, génériques et spécifiques au domaine de l'entreprise, et la nature des risques : industriel, stratégique, humain, financier. Il a procédé à divers entretiens avec des membres de la direction, en leur demandant d'évaluer les risques majeurs selon une échelle prédéfinie en terme d'impact et en terme de fréquence, en fonction des conséquences sur le résultat, les hommes et les actifs du groupe, et de pondérer ces risques pour ne retenir que les principaux. Les risques ont ensuite été hiérarchisés et analysés par le C.D.O.

➤ **La cartographie des risques opérationnels**

RADIALL a poursuivi en 2007 la cartographie des risques au niveau d'un processus opérationnel : celui du processus « achat industriel ». La méthode utilisée a consisté à recenser l'ensemble des facteurs de risques identifiables par les managers du processus et l'auditeur interne, à évaluer les risques essentiels en terme d'impact, de fréquence et de niveau de maîtrise, afin de les hiérarchiser et en vue de mettre en place des plans d'action ciblés.

3.2 - Les éléments clefs du système de contrôle interne mis en place par la Société

Processus budgétaire

Le processus budgétaire est un des piliers du contrôle interne de RADIALL, dans la mesure où il s'appuie sur l'ensemble des fonctions et des hommes clés du groupe. Il repose notamment sur une analyse des risques par activité, et détermine la performance à atteindre. A partir des hypothèses budgétaires sont élaborés les objectifs des personnels.

Les exposés des sessions budgétaires permettent d'approuver les politiques produits/clients/ marchés, les politiques industrielles, sociales, recherche et développement du groupe, les plans d'investissement et les axes de progrès.

Le budget est mensualisé pour servir de référentiel au reporting mensuel du Groupe.

Organisation des délégations de signature

Il existe au sein de RADIALL S.A. et de ses principales filiales un système de délégation formalisé sous l'autorité du Directoire, s'appliquant notamment aux engagements d'achats et d'investissements, aux demandes d'embauche, aux conclusions de contrats commerciaux, aux opérations de banques, et à l'ensemble des processus ISO (production, qualité, commercial, ...)

Pour accroître l'efficacité et le contrôle du processus de délégation au niveau des investissements et des embauches, il a été mis en place un système de workflow automatisé, accessible sous intranet.

Evaluation du Système de Management de la Qualité (S.M.Q.)

Un des points clé du contrôle interne opérationnel réside dans la documentation et dans son appropriation par les opérationnels. Une base de connaissances est actualisée et disponible sur intranet. Grâce à sa politique de formation d'auditeurs internes qualité, des audits internes et externes sont régulièrement menés pour s'assurer de la maîtrise des procédures et de l'efficacité des processus.

Le S.M.Q. est évalué chaque année par les entités du groupe pour s'assurer de sa pertinence, de son adéquation et de son aptitude à atteindre les objectifs fixés.

3.3 - Les outils de prévention

Structure des Systèmes d'Information

Le cœur du système d'information du Groupe repose sur un ERP couramment utilisé sur le marché et auquel sont reliées de manière centralisée la plupart des entités du groupe. Ce logiciel est installé sur un ordinateur central unique hébergé chez un prestataire extérieur de renom qui assure un accès continu et les sauvegardes nécessaires.

Le Groupe a opté pour une gestion centralisée des accès aux différents systèmes opérants. Des sécurités sont en place pour contrôler les utilisateurs de la messagerie, de l'ERP et d'une manière générale de l'ensemble des serveurs partagés. Un plan de secours pour l'ERP est testé annuellement.

La Politique d'Assurance du Groupe

D'une manière générale, la société a le souci de limiter ses risques financiers. C'est ainsi que RADIALL a mis en place une politique de couverture visant à transférer sur des compagnies d'assurances ou à des banques des risques dont les conséquences financières ne seraient pas supportable par le Groupe.

Le groupe a notamment souscrit des polices mondiales pour les dommages aux biens (incluant la perte d'exploitation), la responsabilité civile (tant générale que produits) et les avaries transports. Ont également fait l'objet d'une couverture spécifique le risque clients, le risque de pollution graduelle ou accidentelle dans les sites sensibles, le risque aéronautique et certains risques relatifs à certaines catégories de personnel.

Enfin de manière régulière, le groupe fait appel à des contrats à terme ou optionnels pour couvrir une partie de ses risques de change et de taux.

4. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable de la Société Mère.

4.1 - Organisation de la fonction comptable

La fonction est structurée autour d'un service comptabilité centrale basé au Siège et de comptabilités Usines. La fonction est sous la responsabilité d'un Directeur Comptable dont la mission principale est d'assurer le respect des normes comptables en vigueur (IFRS notamment) dans l'ensemble du Groupe.

La comptabilité centrale sous la responsabilité d'un Chef Comptable a en charge les tâches suivantes : comptabilité clients, règlements fournisseurs, trésorerie, paie, consolidation et réconciliation des flux inter sociétés, comptabilité générale, établissements des liasses fiscales et relations avec l'administration.

Les comptabilités Usines traitent principalement l'enregistrement des factures fournisseurs (biens, services et immobilisations). Elles reportent fonctionnellement à la comptabilité centrale.

Pour l'essentiel, le principe de séparation des fonctions (enregistrement/paiement) est respecté.

4.2 - Organisation des systèmes d'information comptable et financière

La comptabilité fait partie intégrante de l'ERP et s'articule autour d'un plan de comptes unique valable pour l'ensemble du groupe. A toutes les écritures de comptabilité générale touchant aux comptes de résultat et à certains comptes de bilan sont associées des écritures analytiques permettant d'établir le reporting mensuel de gestion.

4.3 - Procédures d'élaboration de la consolidation des comptes

La consolidation des comptes est effectuée sur un logiciel largement diffusé sur le marché et fonctionnant en client/serveur. Une personne dédiée à la consolidation est sous la responsabilité directe du chef comptable. Celles-ci sont régulièrement formées sur les évolutions réglementaires d'une part et sur les fonctionnalités de l'outil informatique d'autre part.

RADIALL procède à deux consolidations par an, au 30 juin et au 31 décembre de chaque année. Un planning précis de consolidation est remis à l'avance à chaque société du groupe dans une optique prévisionnelle et de raccourcissement des délais.

Avant d'être intégrées et vérifiées dans le logiciel de consolidation, les entités saisissent leur liasse standard sur un tableur normé, disposant de contrôle de cohérence permettant de fiabiliser la qualité de l'information fournie. Une revue critique est effectuée et à tout moment, le service de consolidation peut vérifier à l'aide d'un accès distant aux comptabilités ERP des filiales l'adéquation des liasses avec les chiffres locaux.

Par ailleurs, a été finalisé fin 2007 le projet Reporting intégrant une refonte des processus de consolidation statutaire et reporting de gestion. Ce projet permettra de fiabiliser les données du reporting et d'accélérer le calendrier de clôture des comptes. Il s'appuiera sur un logiciel de consolidation multidimensionnel développé par un éditeur de logiciel de renom. La Société a recruté un consolideur comptable pour renforcer l'équipe.

4.4 - Suivi des provisions

Deux fois par an, pour la clôture au 30 juin et au 31 décembre, la direction générale et la direction financière passent en revue l'ensemble des postes de provisions inscrites au bilan des différentes sociétés.

Ces provisions sont ajustées, au mieux de la connaissance et selon les estimations qui peuvent en être faites dans un souci constant de respect du principe de prudence.

4.5 - Relations avec les commissaires aux comptes

Les comptes sociaux et consolidés font l'objet d'un audit complet au 31 décembre et d'une revue limitée au 30 juin. Des réunions de préparation, d'avancement et de synthèse ont régulièrement lieu avec les deux cabinets.

Dans un souci d'efficacité, un des commissaires aux comptes du collège est également auditeur local dans les principales filiales.

Le groupe s'appuie sur le réseau d'un de ses commissaires aux comptes pour ses besoins en matière d'audit, en particulier à l'international.

Un plan d'audit est discuté annuellement avec les commissaires aux comptes. Il permet d'orienter certains travaux sur des domaines de risques particuliers.

5. Plan d'actions pour 2008

Dans un souci d'amélioration permanente du contrôle interne du Groupe, le Conseil de Surveillance de RADIALL a transmis des recommandations au Directoire pour l'exercice 2008.

Celles-ci s'articulent autour des axes suivants :

- Poursuite de la cartographie des risques opérationnels qui analyse pour un processus (commercial, production, études, finances, ressources humaines...) les domaines critiques et la manière dont le groupe appréhende ces risques ;
- Formalisation d'un plan d'audit interne dont l'orientation dépendra des risques recensés dans la cartographie ci-dessus ;
- Audit des performances et de l'efficacité du nouvel outil de reporting et de consolidation statutaire.
- Diffusion de la Charte Ethique et Sociale et sensibilisation des salariés.

Fait à Rosny-sous-Bois, le 26 mars 2008,

Yvon GATTAZ

Président du Conseil de Surveillance

5. RAPPORT DE GESTION SUR L'ENVIRONNEMENT

1. Introduction

La loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 relative aux Nouvelles Régulations Economiques (N.R.E.) a introduit dans son article 116 l'obligation d'aborder dans le rapport annuel des sociétés Françaises cotées sur le marché réglementées « la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ». Plusieurs décrets sont venus préciser les informations environnementales qui doivent être abordées.

Ce rapport de gestion sur l'environnement est basé sur l'activité des sites industriels de la société RADIALL à l'exception du site d'I.D.M.M. de Dôle entré dans le groupe en 2007. Il est réalisé à partir des données 2007 et prend en compte :

- Les impacts des activités sur l'environnement,
- Les mesures prises pour limiter ces impacts,
- La prévention des situations d'urgence,
- Les objectifs donnés aux filiales.

2. Les impacts

2.1 - Consommation des ressources en France

Les consommations d'eau, de matières premières et d'énergie des quatre sites industriels français de RADIALL restent peu significatives. Ceci est dû aux activités développées sur ces sites.

- La consommation d'eau à usage industrielle s'élève à 9 900 m³.
Un seul prélèvement en nappe alluviale est réalisé à hauteur de 589 m³.
Cette eau est utilisée essentiellement pour le Traitement de Surface du site de Voreppe, le refroidissement du site de l'Isle d'Abeau et la tribofinition du site de Voiron.

Cette consommation est en baisse de 40 % par rapport à 2005 notamment pour le Traitement de Surface et le refroidissement; les prélèvements en nappe alluviale sont de plus en plus faibles.

- La consommation d'énergie totale est stable par rapport à l'année précédente à 12,4 MWh dont 3,7 MWh de gaz pour le chauffage et 8,7 MWh pour l'électricité.

La prise en compte des sources d'énergies renouvelables n'est pas encore réalisée sur les différents sites industriels.

- Les principales matières premières utilisées sur les sites sont des alliages cuivrés, des plastiques et des téflons. Les sites consomment également de nombreux produits chimiques tels que des solvants, des huiles. Tous les produits chimiques sont stockés sur rétention et le personnel est régulièrement formé à leur bonne manipulation. Le site de Voreppe s'est doté d'un conseiller à la sécurité pour le transport de matières dangereuses.

2.2 - Conditions d'utilisation des sols

L'utilisation des sols se limite à l'implantation des bâtiments et des parkings. Il n'existe pas de dépôts de matières sur sol ni d'épandage.

Des rétentions ont été installées sous les machines d'usinage de Voiron.

Des déshuileurs sont mis en place lors de l'aménagement des aires de stationnement conformément à la réglementation en vigueur.

Aucune pollution interne ou externe aux sites n'a eu lieu.

2.3 - Rejets dans l'air

La partie la plus importante des rejets est constituée par les émissions des chaudières à gaz essentiellement du gaz carbonique et des oxydes d'azote.

La quantité de CO₂ (gaz à effet de serre) est estimée à 851 tonnes pour 2007.

Les chaudières sont entretenues et vérifiées afin de limiter au mieux ces rejets.

Les solvants de nettoyage chloré (Trichloréthylène, Dichlorométhane) ou non (Hydrofluoroéther, acétone, alcool) représentent moins de 10 tonnes.

Les rejets d'extractions des bains de traitement de surface (acide, cyanure) sont peu significatifs en quantité mais d'impact plus important. Un projet de séparation et de traitement de ces vapeurs est prévu pour 2009 en relation avec les autorités.

2.4 - Rejets dans l'eau

Le site de Voreppe est le plus significatif pour l'environnement. Il possède une station de détoxification permettant de traiter les eaux et bains usés de l'unité de traitement de surface.

Les rejets sont inférieurs à 12 m³ par jour.

Des mesures sont faites quotidiennement et envoyées aux autorités afin de surveiller les émissions de polluants (cyanure, métaux et DCO). Un manuel d'auto surveillance a été établi avec l'Agence de l'Eau afin d'améliorer continuellement la qualité des rejets et les moyens d'analyses.

Deux sites d'usinage ont des rejets issus d'activités de tribofinition de l'ordre de 1 à 5 m³ par jour.

Afin de réduire les risques de pollution des investissements très importants seront menés sur le site de Voreppe avec la mise en place d'un rejet zéro afin d'éviter tous rejets polluant dus au traitement de surface.

- Des mesures internes de bruit sont faites sous l'égide des Comités d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail et des médecins du travail de chaque site.

RADIALL n'a reçu aucune plainte relative à des nuisances sonores ou olfactives.

La mise à jour de l'arrêté préfectoral d'autorisation du site de Voreppe a été réalisée dans le cadre de changement réglementaire plus contraignant ; un échéancier prenant en compte les différentes modifications à réaliser a été bâti en relation avec les autorités.

2.5 - Déchets

- Les Déchets Industriels Banals (DIB) produits par l'ensemble des sites représentent 250 tonnes, production stable par rapport à 2007. Ils sont constitués de papier, cartons, ferraille, copeaux, chute de plastique, déchets de cantine et sont traités par des repreneurs agréés. Ces déchets sont recyclés à plus de 40%.

- Les Déchets Dangereux (DD) représentent 98 tonnes soit une hausse de 14%. Ils correspondent aux déchets générés par le traitement de surface : bains cyanurés et métalliques fortement concentrés et aux huiles solubles et entières des centres d'usinage, ils sont traités en externe par des entreprises agréées. Les boues d'hydroxydes métalliques issues du retraitement des eaux de Voreppe représentent une vingtaine de tonnes. Elles sont stockées en centre d'enfouissement agréé.

Aucun rejet dans le sol n'est effectué sous forme liquide ou solide.

3. Les mesures prises pour l'environnement

Des plans d'actions d'amélioration continue sont en place sur chacun des sites. Ils contiennent des actions correctives et préventives issues d'audit ou de suivi des évolutions réglementaires.

Ces actions ont entre autres permis en 2007 :

- de diminuer les consommations d'eau par des circuits de refroidissement autonomes
- de diminuer les consommations d'énergie par l'amélioration de traitement de l'air, de réfection de toiture.
- de lancer une réflexion sur l'écoconception à destination des bureaux d'étude.

Le site de Voreppe possède un Système de Management de l'Environnement basé sur le référentiel ISO 14001. Ce système est certifié depuis mai 2001, il a été renouvelé en 2007. L'intégration avec le système de management de la qualité est réalisée et apporte une meilleure efficacité de fonctionnement.

La certification ISO 14001 est également obtenue et renouvelée pour le site de Shanghai et a été obtenue pour la première fois par le site de Bangalore en Inde.

Le site de Château-Renault a mis en place un système de management de l'environnement également selon le référentiel ISO 14001.

Les principaux sous-traitants sont questionnés ou audités sur leur capacité à respecter l'environnement notamment les repreneurs de déchets. Plus de 10 sous-traitants et fournisseurs certifiés ISO 14001 ont été recensés.

Les investissements liés à l'environnement réalisés en 2007 ont été très importants. En effet l'ensemble du budget en relation avec l'environnement représente plus de 450 000 euros.

Dans le cadre de la prise en compte du développement durable, RADIALL a initié un diagnostic en 2007.

Un responsable environnement est présent sur chacun des sites. Il a pour mission le suivi des actions d'amélioration, la réception des nouvelles exigences réglementaires et la mise en conformité.

L'information du personnel se fait par le biais de panneaux de communication ainsi que par les réunions mensuelles ou d'équipes.

Une sensibilisation à la gestion des déchets a été mise en place sur les sites de Voreppe, de l'Isle d'Abeau et de Château-Renault.

Une sensibilisation à l'environnement variable selon les sites est faite pour tout nouvel embauché.

Aucune indemnité n'a été versée par RADIALL pour cause de pollution, et aucune action en réparation n'a été engagée contre elle en 2007.

Des plans d'urgence pour limiter d'éventuelles pollutions sont en place et testés lorsque cela est possible (déversements accidentels, exercice incendie)

Des plans ETARE sont établis avec les services départementaux de secours pour Voreppe et l'Isle d'Abeau.

Prévisions 2008 :

Les investissements prévus pour 2008 continuent conformément à la politique de RADIALL, ils devraient être du même ordre que ceux de 2007 et porteront essentiellement sur la réduction des consommations d'eau, les économies d'énergies, la suppression des rejets du traitement de surface et la mise en place de séparateur d'hydrocarbures et de condensas.

4. Les objectifs donnés aux filiales

La Politique Environnemental du Groupe au niveau des filiales concerne les points suivants :

- Respect des réglementations applicables.
- Engagement de prévention des pollutions par une amélioration de la gestion des déchets.
- Promotion du respect de l'environnement auprès du personnel.
- Améliorer la qualité épuratoire des stations de traitement des eaux.

Les usines de Shanghai (Chine) et de Bangalore (Inde) comportent chacune un Traitement de Surface.

Pour l'usine de Shanghai, les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau a représenté 47 490 m³, l'énergie électrique 2,2 MWh. Ces consommations continuent à augmenter pour l'eau (20 %) mais ont été stabilisées pour l'énergie.

16 tonnes de déchets industriels dangereux ont été produites en 2006.

Le système de management de l'environnement est certifié suivant la norme ISO 14001. La formation et la sensibilisation à l'environnement et à la sécurité continuent à être importantes en 2007 avec 81 personnes formées.

Pour l'usine de Bangalore, les caractéristiques environnementales sont les suivantes :

La consommation d'eau est stable et représente 420 m³, l'énergie électrique à 3,6 MWh est en forte hausse en relation avec l'activité générale du site.

0,3 tonnes de déchets industriels dangereux ont été produites en 2006.

La réduction du bruit et l'absorption des vapeurs émises lors des phases d'assemblage ont été les principales actions en faveur de l'environnement en 2007.

En 2008, la maîtrise de l'énergie sera un des axes prioritaire.

Le site a mis en place un système de management environnemental suivant la norme ISO 14001 et a obtenu une certification. L'ensemble des sites de RADIALL possédant un traitement de surface possèdent désormais cette reconnaissance dans le domaine de l'environnement.

6. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

établi en application du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société RADIAL S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société RADIAL S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président du conseil de surveillance de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au Président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président du conseil de surveillance ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président du conseil de surveillance.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Fait à Courbevoie et Paris, le 25 avril 2008.

Les Commissaires aux Comptes,

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

FIDUS
Francis BERNARD

7. COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé au 31 décembre 2007	41
Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2007	42
Tableaux des flux financiers	43
Variation des capitaux propres	44
État des produits et charges comptabilisés	45
Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007	45
Note 1. Présentation générale	45
Note 2. Principes comptables	45 - 55
Note 3. Périmètre de consolidation.....	56 - 57
Note 4. Information sectorielle.....	57 - 59
Note 5. Ecart d'acquisition et immobilisation incorporelles	59 - 63
Note 6. Immobilisations corporelles.....	63 - 64
Note 7. Autres immobilisations financières	65
Note 8. Stocks	65
Note 9. Créances clients	66
Note 10. Autres créances	66
Note 11. Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	66
Note 12. Capitaux propres	66 - 68
Note 13. Provisions	68 - 71
Note 14. Dettes financières	71 - 74
Note 15. Autres dettes.....	74
Note 16. Instruments financiers.....	74 - 80
Note 17. Impôts sur les résultats	81 - 83
Note 18. Effectifs et frais de personnel	83
Note 19. Frais de recherche et de développement	83
Note 20. Autres produits et charges opérationnels	84
Note 21. Dépréciation de l'actif non courant	84
Note 22. Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions.....	84
Note 23. Autres produits et charges opérationnels.....	85
Note 24. Autres produits et charges financiers	85
Note 25. Rémunération des auditeurs	86
Note 26. Engagements hors bilan et autres informations	86 - 88
Note 27. Informations relatives aux parties liées	88 - 89

Note 28.	Evènements postérieurs à la clôture	89
Note 29.	Etat des filiales et participations de RADIALL	90
Note 30.	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	91 - 92

8. COMPTES CONSOLIDÉS IFRS 2007

Bilan consolidé au 31 décembre 2007

En milliers d'euros	Note	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Immobilisations incorporelles	Note 5	11 997	13 075	14 767
Ecart d'acquisition	Note 5	9 417	5 708	9 086
Immobilisations corporelles	Note 6	57 142	42 398	44 273
Titres mis en équivalence	Note 7	0	0	302
Autres immobilisations financières	Note 7	732	591	410
Impôts différés actifs	Note 17	1 608	2 583	3 462
ACTIFS NON COURANTS		80 896	64 355	72 300
Stocks	Note 8	52 628	46 375	45 786
Créances clients et comptes rattachés	Note 9	35 988	33 953	35 810
Autres créances	Note 10	8 514	6 246	5 381
Impôts sur le résultat	Note 17	8 952	8 512	8 059
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 11	60 033	44 211	19 106
Actifs destinés à être cédés	Note 6	0	1 139	0
ACTIFS COURANTS		166 115	140 436	114 142
TOTAL ACTIFS		247 011	204 791	186 442
Capital	Note 12.1	3 390	3 382	3 381
Primes		11 546	11 222	11 211
Réserves consolidées		121 623	107 810	100 035
Ecart de conversion		(5 041)	(898)	3 400
Résultat part du Groupe		12 974	19 212	10 627
Intérêts minoritaires		3 858	4 303	3 677
CAPITAUX PROPRES	Note 12	148 350	145 031	132 331
Impôts différés passifs	Note 17	6 217	6 295	8 303
Dettes financières à long terme	Note 14	45 450	917	1 631
Provisions non courantes	Note 13	3 825	3 494	1 681
PASSIFS NON COURANTS		55 492	10 706	11 615
Dettes financières à court terme	Note 14	2 870	2 708	4 468
Dettes fournisseurs		20 593	23 418	21 109
Autres dettes	Note 15	18 315	15 735	13 381
Provisions courantes	Note 13	289	1 346	1 076
Impôts sur le résultat	Note 17	1 102	5 847	2 462
PASSIFS COURANTS		43 169	49 054	42 496
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES		247 011	204 791	186 442

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2007

En milliers d'euros	Note	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
CHIFFRE D'AFFAIRES	Note 4	200 374	210 968	178 107
Redevances licences		269	463	123
Autres produits d'exploitation		946	989	1 131
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES		201 589	212 420	179 361
Achats consommés		(61 099)	(76 818)	(55 580)
Variation des stocks d'en cours et de produits finis		2 683	7 440	625
Frais de personnel	Note 18	(75 718)	(73 454)	(64 255)
Charges externes		(36 932)	(38 015)	(35 805)
Impôts et taxes		(5 420)	(4 909)	(4 634)
Autres produits et charges d'exploitation	Note 20	1 833	(79)	1 037
Dépréciations de l'actif non courant	Note 21	(8 565)	(7 807)	(7 936)
Dépréciations de l'actif courant et dotations aux provisions	Note 22	(179)	425	(2 067)
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT		18 192	19 203	10 746
<i>Résultat opérationnel courant en % du chiffre d'affaires</i>		9,10%	9,10%	6,03%
Autres produits et charges opérationnels	Note 23	0	10 121	0
RESULTAT OPERATIONNEL		18 192	29 324	10 746
<i>Résultat opérationnel en % du chiffre d'affaires</i>		9,10%	13,90%	6,03%
Produits de trésorerie		1 699	541	511
Coût de l'endettement financier brut		(1 248)	(260)	(291)
COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET		451	281	220
Autres produits et charges financiers	Note 24	(3)	(1 730)	309
Charges d'impôt	Note 17	(4 544)	(7 183)	462
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	Note 7	0	(309)	(98)
RESULTAT NET		14 096	20 383	11 639
Résultat des minoritaires		1 122	1 171	1 012
Résultat part du Groupe		12 974	19 212	10 627
Résultat par action (en Euros)	Note 12	5,87	8,68	4,82
Résultat dilué par action (en Euros)	Note 12	5,85	8,63	4,78

Tableau des flux financiers

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Résultat net part du Groupe	12 974	19 212	10 627
Part des Minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	1 122		
Quote-part de résultat des sociétés en équivalence	0	1 171	1 012
Dotations nettes aux amortissements	8 565	7 807	7 936
Variation nette des provisions	(1 255)	908	(356)
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	28	(396)	245
Coût des stocks options	10	31	37
Plus et moins values de cession	(1 098)	(12 695)	(221)
Charge d'intérêts	1 248	260	291
Charge d'impôt	4 544	7 183	(462)
Capacité d'autofinancement	26 138	23 790	19 207
Variation des stocks	(5 225)	(9 337)	1
Variation des créances d'exploitation	(4 244)	(389)	(4 823)
Variation des dettes d'exploitation	(3 995)	5 402	6 059
Variation des autres actifs et passifs	2 742	528	(1362)
Variation du besoin en fonds de roulement	(10 722)	(3 796)	(125)
Intérêts décaissés	(339)	(260)	(280)
Impôt décaissé	(11 804)	(2 478)	(1 490)
Flux de trésorerie générés par l'activité (A)	3 273	17 256	17 312
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(418)	(346)	(668)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(15 091)	(10 717)	(7 513)
Acquisition d'immobilisations financières	(262)	(810)	(68)
Cession d'immobilisations corporelles	2 500	246	404
Cession d'immobilisations financières	74	105	971
Acquisition et cession de filiales ou d'activités, nette de la trésorerie acquise ou cédée (Note 3)	(6 689)	24 684	(16 614)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissements (B)	(19 886)	13 162	(23 488)
Augmentation de capital	333	22	0
Dividende versé aux actionnaires de RADIALL	(2 479)	(2 036)	(1 102)
Dividende versé aux minoritaires	(651)	(268)	(537)
Achats et cessions d'actions propres	(4 005)	190	797
Encaissement provenant d'emprunts	41 832	1 539	271
Remboursement d'emprunts	(1 990)	(299)	(3 686)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	33 040	(852)	(4 257)
Incidence des variations de taux de change (D)	(602)	(774)	972
Variation de la trésorerie (A+B+C+D)	15 825	28 792	(9 461)
Trésorerie à l'ouverture	43 785	14 993	24 454
Trésorerie à la clôture	59 610	43 785	14 993

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie brute apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau ci-dessus s'établit de la façon suivante :

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Autres valeurs mobilières de placements	42 211	23 989	543
Disponibilités	17 822	20 222	18 563
Trésorerie à l'actif	60 033	44 211	19 106
Découverts et lignes court terme	(423)	(426)	(4 113)
Trésorerie nette	59 610	43 785	14 993

Variation des capitaux propres

En milliers d'euros	Nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves consolidées	Ecart de conversion	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
31 décembre 2004	2 217 960	3 381	11 211	100 442	(1 838)	113 196	2 852	116 048
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				(139)	5 238	5 099	421	5 520
Résultat				10 627		10 627	1 012	11 639
Distribution de dividendes				(1 102)		(1 102)	(537)	(1 639)
Actions propres				797		797	0	797
Coût des programmes de stocks options				37		37	0	37
Variation de périmètre						0	(71)	(71)
31 décembre 2005	2 217 960	3 381	11 211	110 662	3 400	128 654	3 677	132 331
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				(1 037)	(4 298)	(5 335)	(287)	(5 622)
Augmentation de capital	200	1	11			12		12
Résultat				19 212		19 212	1 171	20 383
Distribution de dividendes				(2 036)		(2 036)	(268)	(2 304)
Actions propres				190		190		190
Coût des programmes de stocks options				31		31		31
Variation de périmètre							10	10
31 décembre 2006	2 218 160	3 382	11 222	127 022	(898)	140 728	4 303	145 031
Produits et charges enregistrés dans les capitaux propres				25	(4 143)	(4 118)	(133)	(4 251)
Augmentation de capital	5 650	8	324			332		332
Résultat				12 974		12 974	1 122	14 096
Distribution de dividendes				(2 479)		(2 479)	(651)	(3 130)
Actions propres				(4 005)		(4 005)		(4 005)
OBSSAR				1 050		1 050		1 050
Coût des programmes de stocks options				10		10		10
Variation de périmètre							(783)	(783)
31 décembre 2007	2 223 810	3 390	11 546	134 597	(5 041)	144 492	3 858	148 350

État des produits et charges comptabilisés

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Résultat net de la période	14 096	20 383	11 639
Reconnaissance des gains et pertes actuariels en capitaux propres (net d'impôt)	25	(1 037)	(139)
Écarts de conversion	(4 276)	(4 585)	5 659
Total des produits et charges directement enregistrés dans les capitaux propres	(4 251)	(5 622)	5 520
Total des produits et charges reconnus sur la période	9 845	14 761	17 159
<i>Attribuables aux</i>			
- actionnaires de RADIALL S.A.	8 856	13 877	15 726
- intérêts minoritaires	989	884	1 433

Annexes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2007

Note 1 - Présentation générale

Groupe industriel spécialisé dans la conception, le développement et la fabrication de composants électroniques, RADIALL est un acteur reconnu dans ses marchés : les Télécommunications, les Applications Militaires et Aéronautiques, l'Automobile. Très tourné vers l'international, le Groupe est présent sur les cinq continents par le biais de ses filiales et d'un réseau actif d'agents et de distributeurs.

Le chiffre d'affaires de RADIALL n'est pas lié à une activité saisonnière particulière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance de RADIALL le 26 mars 2008.

Note 2 - Principes comptables

2.1 - Principe d'élaboration

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément à l'ensemble des normes comptables internationales (IFRS) et interprétations de l'IFRIC en vigueur au 31 décembre 2007 et approuvés par le Conseil de Surveillance du 26 mars 2008.

Les informations IFRS présentées dans ces états financiers ont été élaborées selon le principe du coût historique avec quelques exceptions pour différents actifs et passifs pour lesquels des dispositions spécifiques prévues par les IFRS ont été appliquées (notamment : actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat).

Les normes IAS 32 et IAS 39 ont été mises en oeuvre par le Groupe à compter du 1er janvier 2005.

Les principes comptables suivis par le Groupe sont identiques à ceux appliqués pour la préparation des états financiers du Groupe au 31 décembre 2006 à l'exception des normes, amendements et interprétations suivants applicables à compter du 1^{er} janvier 2007.

- **Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur au 1^{er} janvier 2007**
 - Normes, amendements et interprétations appliqués depuis le 1^{er} janvier 2007
 - IFRS 7 « Instruments financiers – Informations à fournir ».
 - Amendement d' IAS 1 « *Présentation des États Financiers – Informations à fournir sur le capital* »
 - Normes, amendements et interprétations entrant en vigueur en 2007 mais ne s'appliquant pas aux activités de RADIALL :
 - IFRIC 8 « champ d'application de IFRS 2, norme relative aux paiements fondés sur des actions ».
 - IFRIC 9 « Réexamen des dérivés incorporés ».
 - IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et dépréciation ».
- **Normes, amendements et interprétations non entrés en vigueur en 2007 et qui n'ont pas été encore appliqués par anticipation par RADIALL**
 - IFRS 8 « Information sectorielle » . Norme applicable à partir de l'exercice 2009, elle remplace IAS 14. La nouvelle norme requiert que l'information par secteurs d'activités soit présentée sur la même base que les reporting présentés à la Direction.
 - IFRIC 11 « Actions propres et transactions intraGroupe ».
 - IFRIC 13 « Programme de fidélisation des clients ».
 - L'amendement à IAS23 « comptabilisation des coûts d'emprunts ».
 - IFRIC 14, IAS 19 – « Limitation d'un actif d'un régime à prestation définie, les exigences de financement minimum et leur interaction ».

Les impacts des projets de normes ou d'interprétations actuellement en cours d'étude par l'IASB et l'IFRIC n'ont pas été anticipés dans ces états financiers et ne peuvent être raisonnablement estimés au 31 décembre 2007.

Positions comptables retenues par le Groupe en l'absence de dispositions spécifiques prévues par les normes IFRS

Ces positions comptables sont liées à des problématiques en cours d'analyse par l'IFRIC ou l'IASB. En l'absence de norme ou d'interprétation applicable aux situations décrites ci-dessous, la direction du Groupe a utilisé son jugement pour définir et appliquer les positions comptables les plus pertinentes. Ces positions qui sont basées sur le jugement du Groupe sont les suivantes :

Acquisitions d'intérêts minoritaires

Le traitement comptable des acquisitions de minoritaires n'est pas couvert à ce jour par les normes IFRS. Une réponse à cette question technique est incluse dans les révisions d'IFRS 3, Regroupements d'entreprises publiées en janvier 2008 par l'IASB et applicable au 1er janvier 2010.

Selon IFRS 3 révisé, les changements de pourcentage d'intérêt de la mère dans une filiale qui ne conduisent pas à une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions entre actionnaires au sein des capitaux propres. Aucun résultat n'est reconnu sur ces transactions et le montant du goodwill n'est pas mouvementé. Toute différence entre la valeur des intérêts minoritaires reconnus au bilan et la juste valeur du montant payé ou reçu est reconnue directement en capitaux propres et attribuée aux actionnaires du Groupe.

A l'heure actuelle, jusqu'à l'application de IFRS 3 révisé (obligatoire à compter du 1er janvier 2010), le Groupe continue d'appliquer la méthode qu'il utilisait selon les principes comptables français. Si le Groupe acquiert des intérêts complémentaires dans une filiale, tout écart entre le prix d'acquisition des intérêts minoritaires et la valeur comptable de ces derniers dans les comptes consolidés du Groupe est comptabilisé en écart d'acquisition.

Engagements fermes ou conditionnels d'achat d'intérêts minoritaires

Les normes IAS 27 et IAS 32 conduisent le Groupe à enregistrer les engagements fermes ou conditionnels d'achat des intérêts minoritaires en dette financière pour la juste valeur de l'engagement, avec pour contrepartie une réduction des intérêts minoritaires. Lorsque la valeur de l'engagement excède le montant des intérêts minoritaires, le Groupe, (jusqu'à l'application de IFRS 3 révisé, obligatoire à compter du 1er janvier 2010), comptabilise le solde en écart d'acquisition, suivant le même raisonnement que celui énoncé ci-dessus dans le cadre d'acquisitions d'intérêts minoritaires.

Tout changement de la juste valeur de l'obligation, postérieure à la comptabilisation initiale de celle-ci, est considéré comme un ajustement du montant comptabilisé initialement en écart d'acquisition.

2.2 - Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1er janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe sont les suivantes :

- les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2004 ne sont pas retraités ;
- les écarts de conversion constitués au 1er janvier 2004 ne sont plus reconnus en tant que composante distincte de la situation nette et ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l'entité étrangère ;
- paiements en actions et assimilés : conformément à IFRS 1, le Groupe a choisi d'appliquer IFRS 2 aux seuls instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas encore acquis au 31 décembre 2004.

Le Groupe n'a pas retenu les autres exemptions possibles selon IFRS1. Notamment, le Groupe n'a pas utilisé l'option d'évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d'ouverture.

2.3 - Méthodes de consolidation

Les sociétés dans lesquelles RADIALL exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Les sociétés dans lesquelles RADIALL exerce une influence notable sont mises en équivalence. Il n'existe pas de sociétés sous contrôle conjoint dans le périmètre de consolidation.

2.4 - Conversion des états financiers des filiales étrangères

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro. Les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan,
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

2.5 - Opérations en devises

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du Groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat en "autres produits et charges d'exploitation" ou en "autres produits et charges financiers" selon la nature des flux ou des créances et dettes auxquels ils se rapportent.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intraGroupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en « écarts de conversion ».

La comptabilisation des instruments de couverture de change est décrite dans la Note 12.3 de la présente annexe.

Les principaux cours de clôture retenus sont indiqués dans le tableau ci-dessous (présentant la contre-valeur d'un euro en unité de devise étrangère).

	Exercice clos le 31 décembre 2007		Exercice clos le 31 décembre 2006		Exercice clos le 31 décembre 2005	
	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen
USD	1,4721	1,3706	1,3170	1,2557	1,1797	1,2448
CNY	10,752	10,4186	10,2793	10,0090	9,5203	10,2044
GBP	0,7334	0,6846	0,6715	0,6818	0,6853	0,6839
HKD	11,4800	10,6928	10,2408	9,7548	9,1473	9,6825
JPY	164,9300	161,2406	156,9366	146,0707	138,9082	136,8738
INR	58,1200	56,6066	58,2615	56,9249	53,5504	54,9028

2.6 - Recours à des estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges, des provisions pour dépréciation des stocks et des impôts différés actifs. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

2.7 - Frais d'étude de recherche et de développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.8 - Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du Groupe dans la juste valeur de leurs actifs et des passifs à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans la rubrique « autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat.

2.9 - Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont constituées de brevets, licences, marques, portefeuille clients et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Licences, brevets	Durée contractuelle sans excéder 10 ans
- Marques	Non amorties mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuelle
- Portefeuille client	Durée déterminée lors de l'acquisition sans pouvoir excéder 20 ans
- Logiciels	4 à 8 ans

2.10 - Immobilisations Corporelles

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d'acquisition ou de production. Elle ne fait l'objet d'aucune réévaluation.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu'ils sont encourus sauf s'ils ont pour conséquence d'augmenter de manière significative les performances de l'actif en termes de capacité, d'amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 "Contrats de location", sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition, diminuée le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les coûts d'emprunt sont exclus du coût d'acquisition des immobilisations.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

• Constructions	20 ans
• Installations techniques, matériels et outillages	3 à 20 ans
• Matériels informatiques	3 à 4 ans
• Autres immobilisations corporelles	3 à 15 ans

2.11 - Dépréciation des éléments de l'actif immobilisé

Selon la norme IAS 36 "Dépréciation d'actifs", des tests de valorisation sont pratiqués pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès l'apparition d'indices de perte de valeur. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le Groupe aux écarts d'acquisition et aux marques.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des actifs à durée de vie indéterminée du Groupe est présentée au paragraphe 5.2. Le prix de cession de l'actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

2.12 - Actifs et passifs financiers

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation".

2.12.1 - Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du Groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le Groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, la part non amortie des coûts d'acquisition et les surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en "autres produits et charges financiers".

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours de bourse. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en "produits de trésorerie". La trésorerie nette retenue pour le tableau des flux financiers inclus également les découverts bancaires et les lignes de trésorerie court terme.

2.12.2 - Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le "coût de l'endettement financier brut" de la période. En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

OBSAAR

Les obligations à bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables sont des passifs financiers composés ayant une composante option (bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions RADIAL SA remboursables) qui confère au porteur des bons la possibilité de les convertir en instruments de capitaux propres de l'émetteur (la "composante option") et au porteur de l'obligation un passif financier (la "composante dette"). La composante option est séparée de la composante dette, pour être enregistrée en capitaux propres. L'impôt différé passif relatif à la différence entre la base comptable de la composante dette et la base fiscale de l'obligation convertible est porté en diminution des capitaux propres. La composante dette est évaluée à la date d'émission sur la base de la juste valeur d'une dette analogue non assortie de la composante option associée (la juste valeur est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés au taux du marché pour un instrument similaire sans l'option de conversion) et fait l'objet d'une comptabilisation au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La valeur comptable de la composante option est ensuite déterminée en déduisant la juste valeur de la dette de la juste valeur de l'emprunt obligataire convertible pris dans son ensemble. Cette valeur ne fait l'objet d'aucune réévaluation postérieurement à la comptabilisation initiale. Les frais d'émission qui ne peuvent être directement affectés à la composante dette ou capitaux propres sont répartis entre la part dette et la part capitaux propres sur la base de leurs valeurs comptables respectives.

2.12.3 - Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste "autres produits et charges d'exploitation" s'il s'agit de couvrir des flux opérationnels. Si ces instruments de couverture sont relatifs à des flux de financement, la variation de valeur de marché est enregistrée en "autres produits et charges financiers".

A ce stade, le Groupe a décidé de retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur de ces instruments entre deux périodes en résultat, renonçant donc à appliquer la comptabilité de couverture.

2.13 - Stocks

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production.

Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.14 - Impôts

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture. Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrés en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable sont maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

2.15 - Actions propres

Toutes les actions propres détenues par le Groupe sont enregistrées à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

2.16 - Provisions

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

2.17 - Engagements de retraites et assimilés

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", les sommes versées par RADIALL à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le Groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du Groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite ;
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

Selon la norme IAS 19 révisée et adoptée par le Groupe en 2006, les gains et pertes actuariels nets cumulés de l'exercice sont comptabilisés immédiatement dans le montant de la provision pour retraite et avantages assimilés en contrepartie d'une diminution ou augmentation des capitaux propres au sein de l'État des produits et charges comptabilisés. (Voir Note 2.1 Principes d'élaboration)

2.18 - Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18 "Revenus", les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété. Celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

2.19 - Plans d'options

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du Groupe. Conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les options sont évaluées à la date d'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le Groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

2.20 - Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions RADIALL au prix du marché.

Note 3 - Périmètre de consolidation

3.1 - Evolution du périmètre

Acquisition du groupe I.D.F.I.:

Le 9 janvier 2007, RADIALL a acquis la totalité des actions du groupe I.D.F.I. (sociétés I.D.F.I. et I.D.M.M.) : les informations détaillées concernant cette acquisition figurent dans la note 5.1

Fusion entre deux filiales américaines, détenue à 100 % par le groupe

Les deux filiales américaines RADIALL Incorporated et AEP ont fusionné au 30 avril 2007. La société AEP a absorbé sa société sœur RADIALL Incorporated.

Augmentation de la participation dans la filiale indienne

Augmentation de la participation dans RADIALL Protectron Private Ltd. de 51% à 90%, lors d'un rachat de participations minoritaires et d'une augmentation de capital réservée. Soit un investissement complémentaire de 2 165 milliers d'euros.

Participation majoritaire dans la société D-Lightsys

Début 2005, RADIALL a pris une participation minoritaire (40%) dans la société D-LIGHTSYS qui développe des solutions autour de la fibre optique. Cette société a été mise en équivalence à compter du 1^{er} janvier 2005. RADIALL a souscrit le 1^{er} mars 2006 par l'intermédiaire de sa filiale RADIALL Ventures Capital à une émission d'obligations convertibles en actions (OCA) de D-LIGHTSYS pour un montant de 500 milliers d'euros.

Fin 2007, RADIALL Ventures Capital a souscrit à une augmentation de capital réservée de la société D-Lightsys à hauteur de 739 milliers d'euros et a porté sa participation à hauteur de 95%. De plus, D-Lightsys a remboursé à RADIALL Ventures Capital les obligations convertibles en actions pour le montant initialement souscrit. Cette entreprise est désormais détenue à 95% par RADIALL Ventures Capital.

Augmentation de la participation dans la société RADIALL Ventures Capital

Le 18 décembre 2007 le groupe I.D.F.I., détenu à 100% par RADIALL, a racheté 20% de RADIALL Ventures Capital à HODIALL pour un euro, ainsi que les 80% restants à RADIALL pour un euro.

Augmentation de la participation dans la société RADIALL System

Suite à une augmentation de capital de 200 milliers d'euros qui lui a été réservée, RADIALL Ventures Capital a porté sa participation à 95% dans la société RADIALL Systems.

3.2 - Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	Zone Géographique	% d'intérêt	% de contrôle
RADIALL S.A.	France	France	100%	100%
INDUSTRIES DOLOISES FINANCES	France	France	100%	100%
INDUSTRIES DOLOISES DE MICRO MECANIQUE	France	France	100%	100%
D-LIGHTSYS	France	France	95%	95%
RADIALL VENTURES CAPITAL	France	France	100%	100%
RADIALL SYSTEMS	France	France	95%	95%
RADIALL LTD.	G. Bretagne	Europe	100%	100%
RADIALL G.M.B.H.	Allemagne	Europe	100%	100%
RADIALL B.V.	Pays bas	Europe	100%	100%
RADIALL A.B.	Suède	Europe	100%	100%
RADIALL ELETTRONICA SRL.	Italie	Europe	100%	100%
RADIALL AMERICA INC.	USA	Amérique	100%	100%
RADIALL USA (EX. JERRIK)	USA	Amérique	100%	100%
AEP	USA	Amérique	100%	100%
RADIALL DO BRASIL	Brésil	Amérique	99%	99%
RADIALL ELECTONICS (ASIA) LTD.	Hong Kong	Asie	55%	55%
RADIALL INTERNATIONAL LTD.	Hong Kong	Asie	100%	100%
RADIALL PROTECTRON LTD.	Inde	Asie	90%	90%
NIHON RADIALL KK	Japon	Asie	100%	100%
SHANGHAI RADIALL ELECTRONICS CO. LTD.	Chine	Asie	76%	80%

Note 4 - Information sectorielle

4.1 - Secteurs d'activité et zones géographiques

RADIALL a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. RADIALL considère donc opérer sur un seul secteur d'activité.

En ce qui concerne les secteurs géographiques RADIALL a déterminé quatre secteurs : France, Europe hors France, Amérique et Asie. Les informations présentées en Note 4.3 sont établies sur la base de l'implantation géographique des clients

4.2 - Informations par zones géographiques d'implantation des filiales

En milliers d'euros au 31 décembre 2007	France	Europe hors France	Amérique	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	73 484	31 744	64 179	30 967		200 374
Ventes interzones	77 584	1 545	3 449	17 077	(99 655)	
Total	151 068	33 289	67 628	48 044	(99 655)	200 374
Autres produits et charges opérationnels						
Résultat opérationnel	9 983	3 910	6 796	6 514	(9 012)	18 192
Actifs non courants	70 969	1 242	52 459	5 422	(49 196)	80 896
Actifs courants	145 528	11 625	25 404	23 917	(40 359)	166 115
Passifs non courants	(45 120)	(16)	(4 071)	(22)	(6 283)	(55 512)
Passifs courants	(44 410)	(2 763)	(17 841)	(10 166)	32 031	(43 149)
Capitaux employés	126 967	10 088	55 951	19 151	(63 807)	148 350
Investissements	10 860	28	3 919	779		15 586
Dotations aux amortissements	(6 622)	(90)	(1 216)	(548)		(8 476)
Charges sans contrepartie en trésorerie, autres que les amortissements	(2 018)	(1 243)	(554)	(1 318)	1 656	(3 477)
En milliers d'euros au 31 décembre 2006						
	France	Europe hors France	Amérique	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	63 142	35 339	82 791	29 696		210 968
Ventes interzones	71 909	1 968	6 386	18 728	(98 991)	
Total	135 051	37 307	89 177	48 424	(98 991)	210 968
Autres produits et charges opérationnels						
Résultat opérationnel	5 368	6 232	32 399	6 847	(21 522)	29 324
Actifs non courants	58 530	1 860	56 036	5 594	(57 665)	64 355
Actifs courants	101 079	15 765	34 522	20 537	(31 467)	140 436
Passifs non courants	(5 545)	(116)	(5 035)	(10)		(10 706)
Passifs courants	(40 140)	(4 205)	(27 929)	(8 423)	31 643	(49 054)
Capitaux employés	113 924	13 304	57 594	17 698	(57 489)	145 031
Investissements	8 084	47	1 322	768		10 221
Dotations aux amortissements	(5 603)	(114)	(1 541)	(630)	685	(7 203)
Charges sans contrepartie en trésorerie, autres que les amortissements	(205)	(1)	87	(27)	(265)	(411)
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	(309)					(309)

En milliers d'euros au 31 décembre 2005	France	Europe hors France	Amérique	Asie	Elimination	Total
Chiffre d'affaires (hors Groupe)	55 908	33 547	62 197	26 455		178 107
Ventes interzones	58 710	2 038	4 202	10 208	(75 158)	0
Total	114 618	35 585	66 399	36 663	(75 158)	178 107
Résultat opérationnel	9 231	5 054	351	6 081	(9 971)	10 746
Actifs non courants	56 772	1 444	69 077	5 587	(60 580)	72 300
Actifs courants	95 862	16 595	31 312	19 080	(48 707)	114 142
Passifs non courants	(5 720)	(158)	(5 783)	(14)	60	(11 615)
Passifs courants	(34 262)	(4 957)	(40 979)	(10 581)	48 283	(42 496)
Capitaux employés	112 652	12 924	53 627	14 072	(60 944)	132 331
Investissements	5 449	83	1 432	1 217		8 181
Dotations aux amortissements	(5 665)	(180)	(1 546)	(623)	78	(7 936)
Charges sans contrepartie en trésorerie, autres que les amortissements	(158)	34	(12)			(136)
Quote-part de résultat dans les sociétés mises en équivalence	(98)					(98)

4.3 - Chiffre d'affaires par zones géographiques d'implantation des clients

En milliers d'euros	31 déc. 2007		31 déc. 2006		31 déc. 2005	
France	46 093	23.0%	33 980	16,1%	32 032	18,0%
Autres pays d'Europe	47 786	23.9%	52 452	24,9%	50 869	28,6%
Amérique	63 914	31.9%	82 787	39,2%	62 198	34,9%
Asie et reste du monde	42 581	21.2%	41 749	19,8%	33 008	18,5%
Total	200 374	100.0%	210 968	100,0%	178 107	100,0%

Note 5 - Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

5.1 - Evolution des écarts d'acquisition

En milliers d'euros	Ecart d'acquisition
31 décembre 2005	9 086
Changement de périmètre (cession d'activité)	(2059)
Dépréciation	(584)
Change	(735)
31 décembre 2006	5 708
Changement de périmètre	4 239
Change	(530)
31 décembre 2007	9 417

En 2006, les variations de périmètre concernaient les écarts d'acquisition des sociétés RADIALL USA (Ex-Jerrik) et RADIALL Incorporated rattachées aux activités cédées : connecteurs filtrés et antennes automobiles.

L'écart d'acquisition relatif à la société RADIALL Do Brasil a été déprécié en totalité sur l'exercice 2006.

En 2007, suite au rachat des actionnaires minoritaires des sociétés D-Lightsys et RADIALL Protectron Private Ltd, à l'augmentation de capital de la société RADIALL Systems et à l'acquisition du Groupe I.D.F.I. des écarts d'acquisitions ont été constatés (cf note 5.2).

Acquisition du Groupe I.D.F.I.

Le Groupe I.D.F.I. acquis à 100 % par RADIALL SA le 9 janvier 2007 est composé de la holding I.D.F.I. et de sa filiale opérationnelle I.D.M.M.. Basée à Dole dans le Jura, cette société est spécialisée dans l'usinage grande vitesse, technologie clé et stratégique pour le développement des connecteurs multicontacts à boîtier métallique vendus notamment aux clients de l'aéronautique. Par ailleurs, elle dispose d'une gamme de produits d'usinage destinée aux marchés médical et industriel complétant idéalement l'offre de RADIALL. Le tableau suivant résume les modalités de l'allocation définitive du prix payé, sur la base du bilan du Groupe I.D.F.I. au 31 décembre 2006.

En milliers d'euros	Valeur comptable	Juste valeur
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12	343
ECART D'ACQUISITION		2 745
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 326	9 468
IMMOBILISATIONS FINANCIERS	120	120
STOCKS	2 388	2 388
AUTRES ACTIFS ET PASSIFS COURANTS	-2 918	-2 921
PROVISIONS		-86
DETTES FINANCIERES	-733	- 5 482
IMPOTS DIFFERES	-	-1 155
TRESORERIE	1 580	1 580
Coût total de l'acquisition		7 000

Les immobilisations incorporelles incluent 0,3 million d'euros au titre du portefeuille client.

5.2 - Détail des écarts d'acquisition à la clôture de l'exercice

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
A.E.P.	4 069	4 548	5 078
RADIAL INCORPORATED			1 895
RADIAL SHANGHAI	1 106	1 156	1 248
RADIAL DO BRASIL			582
RADIAL JERRIK			279
RADIAL PROTECTRON	1 037	4	4
D-LIGHTSYS	393		
RADIAL SYSTEMS	67		
I.D.M.M.	2 745		
Total valeur nette	9 417	5 708	9 086

Méthodologie utilisée pour estimer la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée

Les tests de dépréciation des écarts d'acquisition sont réalisés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une UGT est le plus petit Groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des flux de trésorerie qui sont largement indépendants des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou Groupe d'actifs. Les UGT identifiées dans le Groupe sont les entités juridiques.

La valeur recouvrable des UGT est calculée à partir de la valeur d'utilité en utilisant les prévisions de flux de trésorerie. Les hypothèses clés utilisées sont :

- la croissance des ventes,
- les taux de marge brute,
- le taux d'actualisation,
- le taux de croissance retenu au-delà de la durée des plans.

Les taux de croissance des ventes sont déterminés en fonction des analyses de marchés réalisées en interne et sur la base des informations externes disponibles. Les taux de croissance sont dans tous les cas nuls après cinq ans.

Les taux de marge brute retenus sont ceux constatés sur une base historique, ajustés en fonction des budgets du Groupe.

Les taux d'actualisation appliqués à ces prévisions pour chaque zone géographique sont déterminés en fonction du coût moyen pondéré du capital du secteur. Pour 2007, les taux retenus sont les suivants :

- CHINE : 16 %
- ETATS UNIS : 9,1 %
- EUROPE : 10,9 %

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections sur cinq ans. En outre s'y ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus le plus souvent de la dernière année du plan.

La variation à la baisse (taux de croissance du chiffre d'affaires, taux de marge brute, taux de croissance à l'infini) ou à la hausse (taux d'actualisation) de un point des hypothèses retenues n'a pas d'impact sur la valeur recouvrable des écarts d'acquisition et autres actifs à durée de vie indéterminée.

5.3 - Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations incorporelles

Valeur brute en milliers d'euros	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 déc. 2005	344	10 704	8 635	19 683
Acquisitions		346		346
Sorties		(424)	(219)	(643)
Changement de périmètre				
Change		(646)	(787)	(1 433)
Autres		103		103
31 déc. 2006	344	10 083	7 629	18 056
Acquisitions		418		418
Sorties		(10)		(10)
Changement de périmètre		406		406
Change		(576)	(680)	(1 256)
Autres		160	(216)	(56)
31 déc. 2007	344	10 481	6 733	17 558

Les autres immobilisations incorporelles comprennent la marque AEP qui est valorisée pour 6,2 millions d'euros. Il n'existe pas d'autres immobilisations à durée de vie illimitée.

Amortissements et dépréciations en milliers d'euros	Frais de recherche	Brevet, licences	Autres immobilisations incorporelles	Total Incorporelles
31 déc. 2005		(4 249)	(667)	(4 916)
Dotations		(723)	(105)	(828)
Dépréciations (dotations & reprises)			0	0
Sorties		513	135	648
Change		79	36	115
Autres				
31 déc. 2006		(4 380)	(601)	(4 981)
Dotations	(8)	(874)	(51)	(933)
Dépréciations (dotations & reprises)				
Sorties		9		9
Change		110	6	116
Autres		13	215	228
31 déc. 2007	(8)	(5 122)	(431)	(5 561)
Valeur nette 2005	344	6 455	7 968	14 767
Valeur nette 2006	344	5 703	7 028	13 075
Valeur nette 2007	336	5 359	6 302	11 997

Note 6 - Immobilisations corporelles

Note 6.1 - Evolution de la valeur nette comptable

Valeur brute en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Immobilisations en cours	Total
31 déc. 2005	1 203	24 973	73 999	9 022	1 998	111 195
Acquisitions		1 221	7 150	835	1 843	11 049
Cessions		(809)	(1 130)	(79)	(202)	(2 220)
Changement de périmètre			(6 725)	(1 681)		(8 406)
Change	(62)	(701)	(1 141)	(188)	(38)	(2 130)
Autres	(252)	(1 778)	1 151	(54)	(1 045)	(1 978)
31 déc. 2006	889	22 906	73 304	7 855	2 556	107 510
Acquisitions		1 761	8 929	814	3 664	15 168
Cessions	(242)	(1 826)	(2 270)	(599)	(107)	(5 044)
Changement de périmètre	221	1 993	9 624	500	4	12 342
Change	(38)	(557)	(880)	(126)	(55)	(1 656)
Autres	251	1 882	1 190	(63)	(1 869)	1 391
31 déc. 2007	1 081	26 159	89 897	8 381	4 193	129 711

Les actifs destinés à être cédés au 31 décembre 2006 concernaient l'ensemble immobilier de la filiale RADIALL USA qui a été cédé sur le 1^{ER} semestre 2007.

Amortissements et dépréciations en milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immo.	Immo. en cours	Total
31 déc. 2005	0	(13 019)	(47 142)	(6 761)	0	(66 922)
Dotations		(1 090)	(5 040)	(848)		(6 978)
Cessions		774	871	159		1 804
Changement de périmètre			4 035	1 370		5 405
Change		124	417	125		666
Autres		603	217	93		913
31 déc. 2006	0	(12 608)	(46 642)	(5 862)	0	(65 112)
Dotations		(1 140)	(5 791)	(821)		(7 752)
Cessions		948	2 012	597		3 557
Changement de périmètre			(2 676)	(80)		(2 756)
Change		101	237	90		428
Autres		(981)		47		(934)
31 déc. 2007	0	(13 680)	(52 860)	(6 031)	0	(72 569)
Valeur nette 2005	1 203	11 954	26 857	2 261	1 998	44 273
Valeur nette 2006	889	10 298	26 662	1 993	2 556	42 398
Valeur nette 2007	1 081	12 479	37 037	2 352	4 193	57 142

6.2 - Immobilisations en location financement

En milliers d'euros	Terrains	Constructions	Installations techniques	Autres immobilisations	Total
Valeur nette 2005	38	1 455		53	1 546
Valeur nette 2006	38	1 366		28	1 432
Valeur nette 2007	259	3 154	5 111	2	8 526

L'augmentation du montant des immobilisations financées par des contrats de location financement est due à l'acquisition du groupe I.D.F.I. qui avait recours à ce type de financement.

6.3 - Information sur les autres dépréciations d'actif

Les autres dépréciations d'actifs concernent les stocks et les créances clients (Note 8 et 9).

Note 7 - Autres immobilisations financières

Evolution de la valeur nette comptable des autres immobilisations financières

Valeurs brutes en milliers d'euros	Prêts et créances
31 déc. 2005	410
Acquisitions	810
Cessions	(105)
Change	(24)
31 déc. 2006	1 091
Acquisitions	149
Cessions	(592)
Changement de périmètre	128
Change	(44)
31 déc. 2007	732
Dépréciations en milliers d'euros	Prêts et créances
31 déc. 2005	0
Dotations	(500)
Reprises	
31 déc. 2006	(500)
Dotations	
Reprises	500
31 déc. 2007	0
Valeur nette 2005	410
Valeur nette 2006	591
Valeur nette 2007	732

Note 8 - Stocks

8.1 - Evolution des stocks

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Matières premières et approvisionnements	34 215	31 514	41 626
En cours de biens et services	5 625	3 999	3 906
Produits intermédiaires et finis	19 878	19 512	18 502
Valeurs brutes	59 718	55 025	64 034
Dépréciations matières premières et approvisionnements	(4 915)	(6 155)	(13 543)
Dépréciations encours de biens et services		(224)	(238)
Dépréciations produits finis	(2 175)	(2 271)	(4 467)
Dépréciations	(7 090)	(8 650)	(18 248)
Valeur nette	52 628	46 375	45 786

Sur l'exercice 2007, la société a mis au rebut un montant de stock de 1,7 M€ qui était intégralement provisionné.

Note 9 - Créances clients

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Créances clients	37 027	35 098	36 975
Dépréciations	(1 039)	(1 145)	(1 165)
Dépréciations en %	2.8%	3,3%	3,2%
Valeurs nettes	35 988	33 953	35 810

Toutes les créances ont une échéance inférieure à 1 an.

Note 10 - Autres créances

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Créances fiscales et sociales	5 328	4 502	3 814
Instruments dérivés (voir également Note 16)	112	140	0
Charges constatées d'avance	1 178	885	717
Autres créances diverses	1 896	719	850
Total	8 514	6 246	5 381

Note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Placements à moins de 3 mois	42 211	23 989	543
Disponibilités	17 822	20 222	18 563
Trésorerie à l'actif	60 033	44 211	19 106
Découverts et lignes court termes	(423)	(426)	(4 113)
Trésorerie nette	59 610	43 785	14 993

Note 12 - Capitaux propres

12.1 - Composition du capital social

Le capital social s'élève à 3 390 186,34 €. Il est composé de 2 223 810 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double. Il a été créé 5 650 actions au cours de l'année suite à plusieurs exercices d'options de souscriptions.

12.2 - Options de souscriptions d'actions

Description des plans	Plan 1		Plan 2	
Date de décision du directoire	21/11/2003		27/09/2005	
Date d'acquisition des droits	Nov. 2003 à nov. 2007		Sept. 2005 à sept. 2009	
Nombre de bénéficiaires	85		7	
Durée de vie estimée	4 ans		4 ans	
Prix de l'action à la date d'attribution	59,5		57,45	
Volatilité attendue	18,6%		16,5%	
Taux sans risque	3,0%		3,5%	
Ratio de dividende attendu	0%		1%	
Prix d'exercice	59		57	
Juste valeur estimée des options accordées	11,83		9,5	
Nombre d'options accordées	14 200		4 200	
	Nombre	Prix exercice	Nombre	Prix exercice
Options en circulation en début d'exercice	12 700	58,97	4 200	56,97
Attribuées pendant la période	74		7	
Renoncées pendant la période			0	
Exercées pendant la période	(5 349)	58,97	(301)	56,97
Expirées pendant la période	0		0	
En circulation en fin de période	7 425	58,97	3906	56,97
Exercable en fin de période	7 425	58,97	2856	56,97
Valorisation initiale du plan	167 986		39 900	
Montant enregistré en charges en € dans l'exercice				9 559

12.3 - Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des autorisations données par les assemblées générales ordinaires, des actions RADIALL ont été rachetées par le Groupe. La part du capital social détenu a évolué de la façon suivante :

En nombre d'actions	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Détention à l'ouverture	2 430	4 508	17 681
Achats d'actions	72 625	36 228	11 453
Ventes d'actions	34 292	38 306	24 626
Levées d'options d'achat	0	0	0
Détention à la clôture	40 763	2 430	4 508
Dans le cadre d'animation du cours de bourse	4 874	2 430	4 508
En vue de leur annulation	35 889	0	0

Le coût d'acquisition des titres achetés ainsi que le produit de cession des titres vendus ont été imputés sur la situation nette.

12.4 - Résultat par action

	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Résultat part du Groupe, en €	12 974 377	19 212 112	10 627 627
Nombre d'actions (moyenne pondérée) en circulation sur la période	2 218 662	2 218 110	2 217 960
Nombre d'actions (moyenne pondérée) d'autocontrôle sur la période	8 865	3 469	11 095
Nombre d'actions retenues	2 209 797	2 214 641	2 206 865
Résultat par action, en €	5,87	8,68	4,82

12.5 - Résultat dilué par action

	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Résultat net part du Groupe, en €	12 974 377	19 212 112	10 627 627
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la période	2 209 797	2 214 641	2 206 865
Effet de la dilution :			
Options de souscriptions attribuées dans le cadre des plans de « stock-options »	6 933	12 477	14 469
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires ajusté pour le résultat dilué par action	2 216 730	2 227 118	2 221 334
Résultat net dilué par action, en €	5,85	8,63	4,78

12.6 - Dividende proposé

Le Directoire qui s'est tenu le 26 mars 2008, a proposé une distribution de 1,30 euros par action. Cette distribution est conditionnée à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale convoquée le 21 mai 2008.

Note 13 – Provisions

13.1 - Evolution des provisions sur l'actif courant

En milliers d'euros	31/12/2006	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Mouvt de périmètre	Ecart de change	31/12/2007
Provision créances clients	1 145	79		111	14	(88)	1 039
Provision dépréciation des stocks	8 650	507	1 710	202		(155)	7 090
Total provision sur l'actif courant	9 795	586	1710	313	14	(243)	8 129

13.2 - Evolution des provisions courantes et non courantes

En milliers d'euros	31 déc. 2006	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Transfert	Mouvt de périmètre	Ecarts Actuariels (*)	Ecart de change	31 déc. 2007
Indemnités de fin de carrière	3 494	371	72		(16)	86	(38)		3 825
Provisions non courantes	3 494	371	72		(16)	86	(38)		3 825
Risques techniques et commerciaux	702	63	186	205	(296)	(3)		3	78
Autres risques	644	36	604	121	312	(15)		(41)	211
Provisions courantes	1 346	99	790	326	16	(18)	0	(38)	289

(*) A compter de l'exercice 2006, les écarts actuariels sont comptabilisés directement en capitaux propres.

Les provisions non courantes comprennent les Indemnités de Fin de Carrière de RADIALL S.A. pour 3 737 milliers d'euros et I.D.M.M. pour 88 milliers d'euros,

En milliers d'euros	31 déc. 2005	Dotations	Utilisations	Reprises non utilisées	Transfert	Mouvt de périmètre	Ecarts Actuariels (*)	Ecart de change	31 déc. 2006
Indemnités de fin de carrière	1 681	258					(1 556)		3 494
Provisions non courantes	1 681	258					(1 556)		3 494
Risques techniques et commerciaux	661	434	180	(163)				(50)	702
Restructuration	84		(4)	(80)					
Autres risques	331	449	(3)	(115)				(18)	644
Provisions courantes	1 076	883	(187)	(358)	0	0	0	(68)	1 346

13.3 - Engagements de retraite

Hypothèses retenues pour les indemnités de fin de carrière

	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Age de départ à la retraite			
Né avant 1951	60	60	63
Né entre 1951 et 1956	63	63	63
Né après 1956	65	65	63
Taux d'évolution des salaires	2,9%	2,8%	2,8%
Taux d'inflation	2,0%	2,0%	2,0%
Taux d'actualisation	4,3%	3,8%	4,5%
Turnover			
De 16 à 39 ans	5,04%	5,04%	3,0%
De 40 à 49 ans	2,02%	2,02%	3,0%
De 50 à 54 ans	0,50%	0,50%	3,0%
De 55 à 65 ans	0,00%	0,00%	3,0%
Table de mortalité	TF 00-02	TF 00-02	TV 88-90

Les informations indiquées dans cette note concernent RADIALL S.A et I.D.M.M.. Il n'existe pas d'engagement de retraite significatif dans les autres filiales du Groupe. Les modalités de départ sont considérées à l'initiative du salarié dans la totalité des cas.

L'hypothèse retenue en 2006 est reconduite en 2007. Afin d'anticiper le recul progressif de l'âge de départ en retraite, une différenciation a été retenue en fonction de la tranche d'âge du salarié selon la génération plutôt que de retenir un âge de départ moyen.

De plus, le taux de turnover a été affiné en appliquant un taux différencié qui décroît selon les classes d'âge. Le turnover moyen ressort à 2,86%, ce qui est conforme au taux moyen sur les trois derniers exercices.

Coût des services rendus

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Coût des services rendus à l'ouverture	4 611	3 085	2 760
Variation de périmètre	86		
Coût des services rendus de l'exercice	241	146	136
Prestations versées au cours de l'exercice	(385)	(315)	(148)
Pertes (Gains) actuariels générés au cours de l'exercice	(41)	1556	210
Coût financier de l'exercice	180	138	128
Coût des services rendus à la clôture	4 692	4611	3085

Actifs de couverture

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Juste valeur des actifs à l'ouverture	1 127	1406	1489
Rendement attendu des actifs	50	64	65
Gain (Pertes) actuariels générés au cours de l'exercice sur les actifs	3	0	(1)
Prestations servies dans l'année	(313)	(343)	(148)
Cotisations employeur	0	0	0
Modification de régime	0	0	0
Juste valeur des actifs à la clôture	867	1127	1406

Montants comptabilisés au bilan et au compte de résultat

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Passif comptabilisé au bilan	3825	3484	1681
Coût des services rendus de l'exercice	241	146	136
Coût financier de l'exercice	180	138	129
Rendement attendu des actifs	(50)	(64)	(65)
Charge comptabilisée au compte de résultat	371	220	200
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(38)	1556	210

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Passif à l'ouverture	3 484	1 681	1 271
Transfert	(6)		
Variation de périmètre	86		
Charge comptabilisée au compte de résultat	371	220	200
Pertes (Gains) actuariels comptabilisés dans les capitaux propres	(38)	1 556	210
Prestations versées au cours de l'exercice	(72)	27	0
Passif à la clôture	3 825	3484	1681

Note 14 - Dettes financières

31 déc. 2007 en milliers d'euros	Courant		Non courant plus de 5 ans	Total
	< 1 an	de 1 à 5 ans		
Avances remboursables		1 500		1 500
Emprunt obligataire	855	37 456		37 456
Autres dettes financières	465	929		929
Contrats de location financement	1 127	3 419	2 146	5 565
Crédit de trésorerie	423			
Total	2 870	43 304	2 146	45 450
Dettes en EUR	1 891	43 304	2 146	45 450
Dettes en USD				
Dettes en autres devises	979			
Total	2 870	43 304	2 146	45 450

31 déc. 2006 en milliers d'euros	Courant		Non courant	Total
	< 1an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Avances remboursables	2 114			0
Autres dettes financières		82	105	187
Contrats de location financement	168	683	47	730
Crédit de trésorerie	426			
Total	2 708	765	152	917
Dettes en EUR	1 730	765	152	917
Dettes en USD				
Dettes en autres devises	978			
Total	2 708	765	152	917

31 déc. 2005 en milliers d'euros	Courant		Non courant	Total
	< 1an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans	
Avances remboursables		788		788
Contrats de location financement	355	508	335	843
Crédit de trésorerie	4 113			0
Total	4 468	1 296	335	1 631
Dettes en EUR	4 361	1 296	335	1 631
Dettes en USD				0
Dettes en autres devises	107			0
Total	4 468	1 296	335	1 631

Emprunt Obligataire :

En date du 18 juillet 2007, le Groupe RADIALl a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligataire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBsAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'AMF sous le n° 07-199. Le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

Nombre d'obligations émises	37 597
Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en €)	1 050
Prix d'émission (en €)	1 050
Montant total de l'émission en valeur nominale	39 477 900
Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu)	Euribor 12 mois – 0,63%
Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice	0
Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2007	37 597
Date prévue de remboursement	18/07/2012

En tenant compte des frais de montage, le taux d'intérêt effectif de cet emprunt est de 5,15%.

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6% par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. A chaque obligation est attachée 3 BSAAR A et 3 BSAAR B.

Ces Etablissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR par eux souscrites, ils ont cédé 19 872 BSAAR aux actionnaires de la société pour 0,01 euro par bloc, 48.036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la société et 140 574 BSAAR à la société Hodiall. Le solde des BSAAR (17 106) étant conservé par certains souscripteurs d'OBSAAR.

Le total de l'émission en valeur nominale, en juillet 2007, est de 39 478 milliers d'euros. Ce montant se divise, après imputation des frais pour 462 milliers d'euros, en une composante dette de 37 456 milliers d'euros et une composante capitaux propres de 1 560 milliers d'euros avant impôt, soit 1 050 milliers d'euros net d'impôts différés.

Les intérêts sur la période du 18 juillet au 31 décembre 2007 représentent une charge de 855 milliers d'euros.

Les BSAAR A et les BSAAR B seront respectivement admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 19 juillet 2010 sous le code ISIN FR0010485466 et le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474 au moment où ils deviendront exerçables.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 Action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 Action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	Du 19 Juillet 2010 au 18 Juillet 2014 inclus	Du 20 Juillet 2009 au 18 Juillet 2011 inclus

Engagement de rachat des intérêts minoritaires

A fin 2007, l'actionnaire minoritaire de RADIALL Protectron détient 10 % des actions de cette société. RADIALL détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente. L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007. L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par RADIALL, selon une base de calcul déterminé par les parties.

Conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe, l'enregistrement de cet engagement dans les états financiers consolidés au 31 décembre 2007 conduit à comptabiliser une dette financière pour la juste valeur de l'engagement, en contrepartie d'une réduction des intérêts minoritaires et d'un goodwill correspondant à la différence entre la valeur de l'engagement et ces intérêts minoritaires. Le montant de cet engagement est non significatif au 31 décembre 2007.

Note 15 - Autres dettes

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Avances sur commandes	145	196	65
Dettes fiscales et sociales	13 898	12 778	10 595
Dettes sur immobilisations	1 329	737	421
Instruments dérivés	0	0	255
Dettes diverses	582	712	1 115
Comptes de régularisation	2 361	1 312	930
Total	18 315	15 735	13 381

Note 16 – instruments financiers

16.1 - Gestion des risques financiers

RADIALL est exposé à une grande variété de risques financiers. Les risques principaux sont le risque de change, le risque de crédit et dans une moindre mesure le risque de taux. Les risques de change et de taux d'intérêt sont gérés de manière centrale par le Groupe. Toutes les transactions financières réalisées par le Groupe sont contractées uniquement avec des partenaires disposant d'une notation de premier rang reçue d'une agence spécialisée.

Risque de change

L'exposition au risque de change provient essentiellement des achats et des ventes réalisés par les filiales du Groupe dans d'autres monnaies que leur monnaie fonctionnelle.

Les actifs, passifs, produits et charges des entités opérationnelles du Groupe sont enregistrés dans diverses devises, principalement le dollar U.S. Les états financiers du Groupe sont présentés en euros. Les actifs, passifs, produits et charges enregistrés dans des devises autres que l'euro doivent être convertis en euros au taux de change applicable pour être inclus dans les états financiers consolidés du Groupe.

Le Groupe recourt aux instruments dérivés uniquement pour couvrir son exposition aux risques financiers liés à son activité commerciale et à ses positions financières. Cette

politique lui interdit de prendre ou d'autoriser ses filiales à prendre des positions spéculatives sur le marché. D'une manière générale les filiales ne sont pas autorisées à utiliser des instruments dérivés.

Sensibilité aux fluctuations des taux de change

Une partie importante des activités du Groupe étant située aux Etats-Unis ou dans des pays dont la devise est étroitement liée au dollar US, sa principale exposition aux fluctuations des devises étrangères est relative à la parité dollar US contre Euro. Sur la base d'une baisse de 10% de la parité dollar US face à l' Euro , et de manière identique sur les monnaies corollaires (CNY et HKD), les impacts sur les ventes du Groupe et sur les capitaux propres (écart de conversion) sont présentés dans le tableau ci-dessous. Une hausse de 10% de la parité aurait un impact symétrique avec les mêmes montants mais dans le sens opposé.

En milliers d'euros	2007
Chiffre d'affaires	(8 085)
Impact sur les capitaux propres (écarts de conversion)	(3 256)

Risque de crédit

Le risque sur les crédits clients est géré par le service de Crédit Management qui s'assure du respect des procédures du recouvrement des créances et coordonne les limites de crédit pour les clients internationaux. Pour la plupart des entités européennes et asiatiques, une assurance crédit a été souscrite auprès d'un assureur de renom.

Balance âgée des créances clients

En milliers d'euros	31 déc.2007	31 déc.2006
Non échus	30 002	28 128
Echus :		
*depuis 30 jours	4 517	4 071
*depuis 31 à 60 jours	818	976
*depuis 61 à 90 jours	381	417
*depuis 91 à 180 jours	270	361
Total	35 988	33 953

Exposition financière

La politique générale du Groupe consiste à ce que ses filiales empruntent et investissent dans la même devise que leur devise fonctionnelle, afin de réduire leur exposition financière aux fluctuations des taux de change.

Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe aux variations de taux d'intérêt est due principalement à son endettement. Afin de réduire ce risque, le Groupe utilise des contrats d'échange de taux d'intérêts (swaps).

Sensibilité aux mouvements des taux d'intérêts

Au 31/12/2007 la dette financière à taux variable correspond principalement aux Obligations à Bons de Souscription ou d'Acquisition d'Actions Remboursables (OBSAAR) dont le taux d'intérêt est basé sur le taux de EURIBOR 12 mois %.

Le Groupe estime qu'une variation de 1% des taux d'intérêts est pertinente sur une année. Le tableau ci-dessous permet d'apprécier cet impact :

En milliers d'euros

2007

	EURIBOR	EURIBOR
	- 1%	+1%
Impact annuel sur la charge nette d'intérêts	-180	+180

Sur l'exercice 2008 ce risque sur la sensibilité aux mouvements des taux d'intérêts est couvert par un échange sans condition du taux variable d' Euribor 12 mois par un taux fixe garanti sur la durée de l'émission à un niveau moyen de 4.3675% sur la totalité de l'émission.

Risque de liquidité et sur la structure du capital

La Société cherche à réduire au maximum les risques liés à sa structure financière. Elle favorise chaque fois que cela est possible l'autofinancement de son développement et ne recourt à l'endettement que lorsque cela est strictement nécessaire.

En 2007, RADIALL a émis pour 39,5 millions d'euros d'OBSAAR dans le but de financer une ou plusieurs acquisitions futures entrant dans ses objectifs stratégiques. Ce vecteur hybride a été choisi dans la mesure où il offre un coût de l'endettement faible et qu'il permettra éventuellement dans un second temps d'augmenter les fonds propres du Groupe.

Les objectifs et politiques de gestion financière sont demeurés identiques depuis de nombreux exercices.

16.2 - Instruments liés à la gestion du risque de change au 31 déc. 2007

Nominal en milliers de devise Valorisation en milliers d'euros	Nominal	Valeur de marché
Options achetées (put USD)	6 000	235
Options vendues (call USD)	(3 000)	(28)
Accumulateur (vendeur USD)	3 080	(9)
Accumulateur (acheteur CHF)	4 212	(32)
Total		166

Nominal en milliers de devise Valorisation en milliers d'euros	Nominal	Valeur de marché
Dépôt boosté	5 089	18
Total		18

16.3 - Instruments liés à la gestion du risque de taux au 31 déc. 2007

En milliers d'euros	Nominal	Valeur de marché
EUR		
Swaps de taux Variable/Variable	850	10
Swaps de taux Variable/Fixe ou variable	20 000	(82)

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, RADIALL a mis en place les opérations suivantes :

S'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractés par RADIALL S.A. pour l'extension de Château-Renault :

- échange de conditions d'intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 2012. RADIALL est payeur de Euribor 12 mois (avec un plafond à 3% si le taux LIBOR 12 mois est inférieur à 4,65%) contre Euribor 3 mois ;
- le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2007, le montant notionnel s'élève à 850 000 euros.

S'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contractés par RADIALL S.A. au taux nominal de Euribor 12 mois – 0,63% :

- échange de conditions d'intérêts jusqu'au 18 juillet 2012. RADIALL a échangé Euribor 12 mois pré-fixé contre 4.127% si l'Euribor 12 mois post fixé est inférieur ou égal à 5.25%, Euribor 12 mois post fixé + 0.30% si l'Euribor 12 mois post fixé est compris entre 5.25% et 5.50% ou Euribor 12 mois post fixé + 0.63% si l'Euribor 12 mois post fixé est supérieur ou égal à 5.50% ;
- le montant notionnel couvert s'élève à 20 millions d'euros non amortissable.

16.4 - Synthèse des instruments financiers

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Actif	253	140	0
Passif	(69)	(16)	(257)
Total risque de change	184	124	(257)
Actif	10	16	
Passif	(82)		2
Total risque de taux	(72)	16	2
Total actif	263	140	0
Total passif	(151)	0	(255)
Total (net)	112	140	(255)

Note 16.5 – Bilan par catégorie d'instruments financiers

	31 déc. 2007		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	732	732		732			
Total	732	732		732			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	35 988	35 988		35 988			
Autres créances	7 336	7 336		7 224			112
Trésorerie et équivalents de trésorerie	60 033	60 033		17 822		42 211	
TOTAL	112 309	112 309		69 986		42 211	112
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	45 450	45 450		2 429	43 021		
TOTAL	45 450	45 450		2 429	43 021		
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	2 870	2 870		888	1 982		
Dettes fournisseurs	20 593	20 593		20 593			
Autres dettes	15 954	15 954		15 954			
TOTAL	39 417	39 417		37 435	1 982		

	31 déc. 2006		Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Actifs disponibles à la vente	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	Juste valeur par résultat	Instruments financiers
ACTIFS FINANCIERS							
Actifs non courants							
Autres immobilisations financières	591	591		591			
TOTAL	591	591		591			
Actifs courants							
Créances clients et comptes rattachés	33 953	33 953		33 953			
Autres créances	5 361	5 361		5 221			140
Trésorerie et équivalents de trésorerie	44 211	44 211		20 222		23 989	
TOTAL	92 037	92 037		67 908		23 989	140
PASSIFS FINANCIERS							
Dettes financières non courantes							
Dettes financières à long terme	917	917		187		730	
TOTAL	917	917		187		730	
Dettes courantes							
Dettes financières à court terme	2 708	2 708		2 540	168		
Dettes fournisseurs	23 418	23 418		23 418			
Autres dettes	14 423	14 423		14 423			
TOTAL	40 549	40 549		40 381	168		

Note 17 - Impôts sur les resultants

17.1 - Analyse de la charge d'impôt

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
France	(507)	(13)	(98)
Etranger	(4 500)	(8 818)	(2 465)
Impôts exigibles	(5 007)	(8 831)	(2 563)
France	364	841	2 258
Etranger	98	807	767
Impôts différés	463	1 648	3 025
Produit ou (charge) d'impôt	(4 544)	(7 183)	462

17.2 - Réconciliation entre l'imposition théorique et l'imposition effective

Les éléments de réconciliation sont les suivants :

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Résultat avant impôt	18 642	27 567	11 275
Impôt théorique aux taux applicables dans chaque pays	(5 422)	(8 574)	(2 613)
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	48	(291)	(71)
Effet des variations de taux d'impôt	448	(9)	(49)
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(277)	(182)	(11)
Constatation de produits d'impôts non activés antérieurement	175	1 881	3 031
Crédit d'impôt recherche	247	166	58
Autres	237	(174)	117
Total	(4 544)	(7 183)	462

Le taux d'impôt théorique s'élève à environ 29 % au titre de l'exercice 2007 contre 31% en 2006.

Le produit d'impôt constaté et qui n'avait pas été activé antérieurement concerne principalement RADIAL S.A. et RADIAL Ltd.

17.3 - Position nette des impôts différés

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Impôts différés actifs	1 608	2 583	3 462
Impôts différés passifs	(6 217)	(6 295)	(8 303)
Impôts différés nets	(4 609)	(3 712)	(4 841)

17.4 - Principaux actifs et passifs d'impôts différés consolidés

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Effet des reports déficitaires	3 258	3 342	4 504
Effet fiscal des différences temporaires liés aux :			
Aux écarts d'acquisitions	(3)	0	(216)
Autres actifs non courants	(10 525)	(9 843)	(11 808)
Stocks	1 130	854	1 434
Autres actifs courants	162	106	236
Provision pour risques	2 286	2 051	1 642
Autres dettes	(497)	105	566
Autres	12	3	89
Impact fiscal des différences temporaires	(7 435)	(6 724)	(8 057)
Impôts différés actif (passif) bruts	(4 177)	(3 382)	(3 553)
Provision pour dépréciation des impôts différés actifs	(432)	(330)	(1 288)
Impôts différés nets	(4 609)	(3 712)	(4 841)

Les impôts différés sur déficits sont reportables sans limitation de durée.

Les impôts différés sur actifs non courants sont composés pour l'essentiel des impôts différés sur amortissements dérogatoires de RADIALL S.A. et des impôts différés reconnus sur les actifs incorporels de la société AEP et du Groupe I.D.F.I.

17.5 - Détail de l'impôt courant à l'actif du bilan

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Impôts société (acomptes et crédits d'impôts).	3 727	1 387	934
Carry-back	5 225	7 125	7 125
Total	8 952	8 512	8 059

17.6 - Impôt courant au passif du bilan

L'impôt sur le résultat figurant au passif du bilan concerne les dettes d'impôts de certaines sociétés du Groupe.

Note 18 - Effectifs et frais de personnel

En milliers d'euros	31 déc. 2007		31 déc. 2006		31 déc. 2005	
Personnel extérieur	9 633		8 587		5 600	
Salaires	48 474		47 715		42 063	
Charges sur salaire	17 610		17 121		16 555	
Stocks options	10		31		37	
Total	75 727		73 454		64 255	
France	55 012		47 548		41 636	
International	20 715		25 906		22 619	
Total	75 727		73 454		64 255	

Effectifs moyens	31 déc. 2007		31 déc. 2006		31 déc. 2005	
	interne	externe	interne	externe	interne	externe
France	1 185	154	1 030	151	992	102
International	726	421	1 072	63	890	95
Total	1 911	575	2 102	214	1 882	197

La hausse des frais pour la France est en partie due à l'acquisition du groupe I.D.F.I. La baisse pour l'international est impactée par la cession des activités antennes automobiles et connecteurs filtrés réalisée à la fin de l'exercice 2006.

Note 19 - Frais de recherche et de développement

En milliers d'euros	31 déc. 2007		31 déc. 2006		31 déc. 2005	
Frais de développement activés	0		0		344	
Frais non activés	12 719		15 175		14 357	
Amortissement des frais de développement activés	8		0		0	
Total des dépenses engagées	12 727		15 175		14 701	

Les frais de développement activés en 2005 concernent 2 projets pour des clients du secteur aéronautique. L'amortissement est prévu en fonction des quantités livrées. Aucune charge significative au titre de l'amortissement des frais de développement n'a été reconnue dans les comptes de 2007.

Note 20 - Autres produits et charges d'exploitation

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Résultat de change	(296)	(978)	1 357
Variation de juste valeur des instruments financiers	60	381	(249)
Résultat lié à des cessions d'actifs	1 098	(105)	(215)
Subventions	939	611	230
Autres produits et charges	32	12	(86)
Total	1 833	(79)	1 037

Le résultat lié à des cessions d'actifs est principalement dû à la cession immobilière de l'immeuble de RADIAL USA. Au 31 décembre 2006, la valeur nette comptable de cet actif avait été isolée sur la ligne « actif destiné à être cédé » du bilan consolidé.

Note 21 - Dépréciation de l'actif non courant

Le montant des dépréciations de l'actif non courant ne concerne que les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles.

Note 22 - Dépréciation de l'actif courant et dotations aux provisions

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Dépréciations des stocks	(305)	694	(2 240)
Dépréciations des actifs courants	(245)	(462)	2
Provisions pour risques	371	193	171
Total	(179)	425	(2 067)

Note 23 - Autres produits et charges opérationnels

Les « autres produits et charges opérationnels » enregistrés au 31 décembre 2006 concernaient des événements majeurs intervenus pendant la période qui constituent des éléments peu nombreux, bien identifiés, non récurrents et significatifs au niveau de la performance consolidée.

Sur l'exercice, il n'y a pas eu d'autres produits et charges opérationnels. Au 31 décembre 2006, ce poste comprenait les éléments suivants :

- Résultat de cession relatif aux activités cédées (connecteurs filtrés, antennes automobiles et wireless) pour 10,7 millions d'euros ;
- Dépréciation de l'écart d'acquisition de RADIALL DO BRASIL pour 0.6 million d'euros.

Note 24 - Autres produits et charges financiers

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Gain de change sur financement intra-groupe			554
Reprise des provisions des sur Obligations Convertibles en Actions D- LIGHTSYS	500		
Total des autres produits financiers	500	0	554
Perte de change sur financement intra-groupe	(500)	(1 170)	(245)
Dépréciation des Obligations Convertibles en Actions D-LIGHTSYS		(500)	
Autres	(3)	(60)	
Total des autres charges financières	(503)	(1 730)	(245)
Total	(3)	(1 730)	309

Note 25 - Rémunération des auditeurs

En milliers d'euros	MAZARS & GUERARD						FIDUS					
	Montant HT			En %			Montant HT			En %		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005	2007	2006	2005
Audit												
- Commissariat aux comptes, certifications, examen des comptes individuels et consolidés												
RADIALL S.A.	208	173	224	39%	40%	42%	47	46	51	53%	100%	100%
Filiales intégrées globalement	205	199	221	38%	46%	42%	22			25%		
- Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes												
RADIALL S.A.	72	0	0	13%	0	0						
Filiales intégrées globalement	0	0	0	0	0	0	19			22%		
Sous-Total	485	372	445	91%	86%	84%	88	46	51	100%	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement												
Juridique, fiscal, social	50	60	87	9%	14%	16%						
Autres missions de conseil	0	0	0	0	0%	0%						
Sous-Total	50	60	87	9%	14%	16%						
TOTAL	535	432	532	100%	100%	100%	88	46	51	100%	100%	100%

Note 26 - Engagements hors bilan et autres informations

Les engagements correspondant à la gestion des risques de change et de taux sont décrits dans la Note 16 relative aux instruments financiers.

26.1 - Engagements relatifs aux contrats de location financement

En milliers d'euros		31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Immobilier	Echéance <= 1 an	266	225	223
	Entre 1 et 5 ans	989	905	680
	A plus de 5 ans	1 259	55	505
	Total	2 514	1 185	1 408
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	943	29	147
	Entre 1 et 5 ans	1 453	3	33
	A plus de 5 ans	0	0	0
	Total	2 396	32	180

26.2 - Engagements relatifs aux contrats de locations simples non résiliables

En milliers d'euros		31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Immobilier	Echéance <= 1 an	1 580	1 527	1 256
	Entre 1 et 5 ans	5 135	5 527	3 441
	A plus de 5 ans	5 234	6 480	5 683
	Total	11 949	13 534	10 380
Autres immobilisations	Echéance <= 1 an	269	310	283
	Entre 1 et 5 ans	392	299	252
	A plus de 5 ans	0	0	0
	Total	688	609	535

26.3 - Engagements relatifs aux contrats de location avec option d'achat

RADIALL USA a participé à un contrat de bail concernant la construction de nouveaux locaux sur le site d'Obregon au Mexique conclu entre les sociétés Inmobiliaria Trento, S.A. DE C.V et Sonora S. Plan, S.A. DE C.V.

La durée du bail est de 10 ans et prévoit d'une part la possibilité de sortir du contrat à l'issue de la cinquième année moyennant dédit et d'autre part, la possibilité d'acquérir les dits locaux à l'échéance du contrat où encore, de poursuivre le bail pour une période additionnelle de 10 ans.

Dans le cadre de ce bail, RADIALL USA accompagnée par sa société mère RADIALL America Inc. a consenti une garantie au bailleur Inmobiliaria Trento, S.A. DE C.V afin de garantir les engagements pris par la société Sonora S. Plan, S.A. DE C.V. au titre de ce bail des locaux que la Société occupe exclusivement.

Ce bail prévoit le transfert du paiement du loyer directement à un établissement financier, la banque WELLS FARGO.

Note 27 - Informations relatives aux parties liées

27.1 - France Telecom et ses filiales (FT)

Depuis mai 2003, Monsieur LOMBARD est administrateur de RADIALL. Il a été nommé président directeur général de FT le 1^{er} mars 2005.

Dans le cadre de son activité courante et selon les conditions de marché, RADIALL a effectué des transactions d'un montant jugé non significatif avec FT.

27.2 - Hodiall et Société d'Investissement RADIALL (SIR)

Le capital de RADIALL est détenu à hauteur de 42,7% par Hodiall et à hauteur de 31,2% par la SIR au 31 décembre 2007. Ces deux sociétés ont une influence notable sur le Groupe et constituent des entreprises liées à RADIALL.

Les transactions entre la société Hodiall et la société RADIALL sont régies par une convention de prestation de services. Cette convention prévoit que la société Hodiall s'engage envers RADIALL à lui fournir son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance.

Le montant facturé par Hodiall à RADIALL au titre de ces prestations ainsi que la dette de RADIALL vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice est indiqué ci-dessous :

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Montant facturé par Hodiall à RADIALL	600	590	631
Dette de RADIALL vis-à-vis de Hodiall en fin d'exercice	291	135	226

Il n'y a pas eu de transaction entre la SIR et RADIALL au titre des années 2007, 2006 et 2005.

27.3 - Sommes versées aux membres du Comité des Directions Opérationnelles (C.D.O.)

Le montant des jetons de présence et indemnités payés aux membres du Conseil de Surveillance et du Directoire s'élève à 119 079 euros pour l'exercice 2006 et à 127 517 pour l'exercice 2007.

En 2007 et 2006, le total des avantages payés par le Groupe aux membres du C.D.O. se détaille comme suit :

En milliers d'euros	31 déc. 2007	31 déc. 2006	31 déc. 2005
Salaires et autres avantages à court terme (y compris charges patronales)	1 753	1 583	1465
Autres avantages à long terme	0	0	40
Indemnités de fin de contrat de travail	0	0	0
Paiement fondé sur des actions	10	31	12
Total	1 762	1 614	1517
Effectif moyen	9	8	8

Note 28 - Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Note 29 - Etat des filiales et participations de RADIALL

En K€	Capital (1)	Réserve Report à nouveau détenu (1)	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2007	Résultat net 2007 (1)	Dividendes encaissés par RADIALL SA
				Brut	Net			
FRANCE								
Industries Doloises Financières	975	115	100,00	6 597	6 597	0	(21)	0
ETRANGER								
RADIALL GmbH (Allemagne)	486	418	100,00	229	229	14 300	1 194	1 735
RADIALL Elettronica Srl (Italie)	257	2 530	100,00	596	596	7 971	144	1 400
RADIALL BV (Pays- Bas)	16	218	100,00	11	11	3 087	436	338
RADIALL AB (Suède)	32	76	100,00	47	47	424	39	215
RADIALL America (USA)	10 529	17 498	100,00	13 526	13 526	0	(179)	0
RADIALL ASIA (Hong Kong)	26	277	55,00	18	18	3 606	843	442
RADIALL do Brasil (Brésil)	245	(4)	99,87	754	754	480	145	0
RADIALL Ltd (UK)	3 046	128	100,00	4 521	4 521	7 343	902	1 915
RADIALL Protectron Ltd (Inde)	407	1 178	90,00	2 450	2 450	4 474	583	0
Nihon RADIALL KK (Japon)	270	97	100,00	397	397	1 827	26	491
Shanghai RADIALL (Chine)	7 790	2 795	71,00	5 994	5 994	31 408	3 157	1 030
RADIALL International Ltd (Hong Kong)	1	424	100,00	1	1	6 730	757	966

(1) Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (Capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées Générales, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société RADIALL S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

I – Opinion sur les comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des stocks et en-cours et des créances clients telles que respectivement décrites dans les notes 2.8, 2.9 et 2.12 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments

et à revoir les calculs effectués par la société. Comme décrit dans les notes 2.8, 2.9 et 5.3 de l'annexe aux comptes consolidés, votre société procède à chaque clôture à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée de vie indéterminée. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses retenues. Nous avons également vérifié que ces notes donnent une information appropriée.

III – Vérification spécifique

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Par ailleurs, nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Courbevoie et Paris, le 25 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

FIDUS
Francis BERNARD

COMPTES SOCIAUX

Comptes sociaux	94
Bilan au 31 décembre 2007	955
Compte de résultat au 31 décembre 2007	977
Annexe sur les comptes sociaux	988
Note 1. Faits significatifs	98
Note 2. Principes comptables	98
2.1. Principes et méthodes d'évaluation	98
2.2. Dépenses de recherche et développement	98
2.3. Immobilisations incorporelles	98
2.4. Immobilisations corporelles	99
2.5. Titres de participation	99
2.6. Stocks et en-cours.....	99
2.7. Créances et dettes	99
2.8. Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette	99
2.9. Provisions pour risques et charges	100
2.10 Instruments financiers	100
Note 3. Autres informations	100
Note 4. Evolution des immobilisations corporelles	101
Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles	101
Note 6. Evolution des immobilisations financières	101
Note 7. Evolution des stocks.....	102
Note 8. Créances clients et comptes rattachés	102
Note 9. Détail des autres créances.....	102
Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement.....	103
Note 11. Evolution des capitaux propres	103
Note 12. Structure de l'actionariat	104
Note 13. Provisions pour risques et charges	104
13.1. Evolution des provisions	104
13.2. Indemnités de départ à la retraite	105
Note 14. Echancier des dettes	105 - 106
Note 15. Eléments concernant les entreprises liées	107
Note 16. Engagements hors bilan	107 - 108
Note 17. Chiffre d'affaires	108
Note 18. Autres achats et charges externes	108
Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés	109

Note 20. Rémunérations des mandataires sociaux	109
Note 21. Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charges ..	109
Note 22. Résultat financier	110
Note 23. Résultat exceptionnel	110
Note 24. Impôt société	110
Note 25. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt..	110
Note 26. Recherche et développement	110
Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2007.....	1111
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	1122
Rapport général des commissaires aux comptes	113 - 114
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.....	115 - 116
Rapport spécial du Directoire sur les options de souscription d'actions.....	117
Rapport spécial du Directoire sur les opérations sur titres des dirigeants.....	117
Projet de résolutions	118 - 127
Organes sociaux	128

BILAN AU 31 DECEMBRE 2007

Actif en milliers d'euros	31 déc. 2006	31 déc. 2007		
		BRUTS	AMT & PRV	NETS
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	1 297	4 986	3 734	1 252
Frais de recherche et développement	344	344	8	336
Brevets licences	115	497	411	86
Logiciels	838	4 075	3 245	830
Fonds commercial		70	70	
Immobilisations corporelles	28 493	86 296	57 822	28 474
Terrains	444	444		444
Constructions	4 678	15 665	10 598	5 067
Installations techniques	20 175	63 598	43 376	20 222
Autres immobilisations	1 297	5 130	3 848	1 282
Immobilisations en cours	1 463	1 323		1 323
Avances et acomptes	436	136		136
Immobilisations financières	26 488	35 291		35 291
Participations	26 368	35 141		35 141
Autres titres immobilisés	6	6		6
Autres immobilisations financières	114	144		144
Total actif immobilisé	56 278	126 573	61 556	65 017
Actif circulant				
Stocks et encours	31 862	38 042	5 037	33 005
Matières premières et approvisionnements	16 213	23 052	3 840	19 212
Encours de biens et services	4 009	3 326		3 326
Produits intermédiaires et finis	11 640	11 664	1 197	10 467
Créances clients et rattachés	20 576	24 835	10	24 825
Autres actifs	19 732	24 085		24 085
Avances et acomptes sur commande	89	22		22
Autres créances	18 802	22 846		22 846
Charges constatées d'avance	643	909		909
Ecart de conversion actif	198	308		308
Trésorerie	28 422	54 521	382	54 139
Actions propres	237	4 230	382	3 848
Valeurs Mobilières de Placement	23 688	42 112		42 112
Disponibilités	4 497	8 179		8 179
Total actif circulant	100 592	141 483	5 429	136 054
Total actif	156 870	268 056	66 985	201 071

Passif en milliers d'euros	31/12/06	31/12/07
Capitaux propres		
Capital	3 382	3 390
Prime d'émission, fusion, apport	21 190	21 514
Réserve légale	338	338
Réserves statutaires et contractuelles	70 608	70 603
Report à nouveau	1 015	1 789
Résultat de l'exercice	3 247	9 662
Provisions réglementées	15 204	15 314
Total capitaux propres	114 984	122 610
Provisions		
Pour risques	834	389
Pour charges	3 484	3 737
Total provisions	4 318	4 126
Dettes		
Dettes financières	5 912	44 561
Emprunts obligataires convertibles		40 189
Emprunts et dettes établissements de crédit	420	
Emprunts et dettes financières	5 492	4 372
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 977	16 687
Autres dettes	11 679	13 087
Avances et acomptes sur commandes	26	203
Dettes fiscales et sociales	9 997	10 547
Dettes immobilisations et comptes rattachés	796	705
Autres dettes	674	1 451
Ecarts de conversion passif	186	181
Total dettes	37 568	74 335
Total passif	156 870	201 071

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2007

En milliers d'euros	2006	2007
Produits d'exploitation		
Ventes de production	132 194	133 929
Ventes de services	106	1 020
Chiffre d'affaires	132 300	134 949
34 949 Production stockée	2 653	-1 930
Production immobilisée	222	229
Subventions d'exploitation	276	556
Reprises sur amortissements, provisions et transfert de charges	8 150	4 896
Autres produits	4 481	4 248
Total produit d'exploitation	148 082	142 948
Charges d'exploitation		
Achats matières et approvisionnements	59 407	56 392
Variation de stocks	4 295	-1 424
Autres achats et charges externes	30 256	30 113
Impôts et taxes	3 884	4 115
Salaires	30 307	32 305
Charges sociales	12 347	12 418
Dotations :		
aux amortissements des immobilisations	5 296	5 473
aux provisions sur actifs circulants.	418	51
aux provisions pour risques charges	1 843	1 273
Autres charges	272	492
Total charges d'exploitation	148 325	141 208
Résultat d'exploitation	-243	1 740
Produits financiers		
Produits financiers	6 961	10 414
Différences positives de change	1 094	1 283
Total produits financiers	8 055	11 697
Charges financières		
Charges financières	1 872	1 444
Différences négatives de change	4 085	1 557
Total des charges financières	5 957	3 001
Résultat financier	2 098	8 696
Résultat courant avant impôts	1 855	10 436
Produits exceptionnels	4 351	3 501
Charges exceptionnelles	3 283	4 473
Résultat exceptionnel	1 068	-972
Impôts sur les bénéfices	-324	-198
Résultat net	3 247	9 662

ANNEXE SUR LES COMPTES SOCIAUX

Note 1. Faits significatifs

En 2007, le redressement des comptes de RADIALL SA se poursuit. Le chiffre d'affaires est d'un niveau très proche de celui de l'année 2006. Le résultat d'exploitation affiche un bénéfice de 1 740 milliers d'euros en amélioration par rapport à l'exercice 2006 où RADIALL S.A. avait constaté une perte de 243 milliers d'euros.

Le résultat net présente une augmentation de 6 415 milliers d'euros en raison d'une augmentation du résultat financier liée aux versements de dividendes des filiales.

L'amélioration de la trésorerie à l'actif du bilan de RADIALL SA par rapport au 31 décembre 2006 s'explique principalement par l'émission d'un emprunt obligataire convertible d'un montant d'environ 40 millions d'euros.

Note 2. Principes comptables

Les comptes sociaux de la Société RADIALL sont établis suivant les prescriptions du Plan Comptable Général 1999, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999. Les comptes 2007 ont été arrêtés dans le strict respect des méthodes passées.

2.1 - Principes et méthodes d'évaluation

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Pour les immobilisations qui le justifient, elles sont enregistrées à leur valeur d'apport à la date d'entrée.

2.2 - Dépenses de Recherche et Développement

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables.

Les coûts de développement sont comptabilisés en immobilisations lorsque l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les coûts de développement sont amortis en fonction des quantités de produits livrés sur la base des contrats initiaux.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont amorties de façon linéaire sur des durées d'utilité comprises entre 1 an et 5 ans.

2.4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire, sur la base des durées d'utilité.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

2.5 - Titres de participation

Les titres de participation sont valorisés au coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à la valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence. La valeur d'usage est la quote-part de capitaux propres que les titres représentent, le cas échéant, corrigée pour tenir compte des perspectives de développement et des résultats.

2.6 - Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks. Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

2.7 - Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale, et sont revalorisées au taux de clôture. Les créances sont dépréciées par voie de provision en cas de risque de non recouvrement. La société a recours à l'assurance-crédit pour limiter les impayés.

2.8 - Valeurs mobilières de placement, titres auto-détenus et trésorerie nette

Les valeurs de placement et disponibilités nettes sont évaluées au plus bas de leur coût d'acquisition, et de leur valeur de marché.

Les actions auto détenues sont destinées à l'animation du cours de bourse. La valeur de marché de ces actions est basée sur la moyenne des cours de bourse du dernier mois.

La trésorerie nette est constituée des titres auto détenus, des VMP nettes de provisions et des disponibilités, déduction faite des découverts et lignes à court terme.

2.9 - Provisions pour risques et charges

2.9.1. Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Les indemnités pour fin de carrière dues aux salariés français, évaluées à partir d'une simulation actuarielle.

Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée.

Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de départ à la retraite,
- un taux d'actualisation financière,
- un taux d'inflation,
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée.

Le coût de l'actualisation et le rendement attendu des actifs sont comptabilisés en charges de personnel.

La gestion de ces engagements est partiellement confiée à une compagnie d'assurances, le complément étant enregistré en provision pour risques et charges.

2.9.2. Autres provisions pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements survenus ou en-cours rendent probables.

2.10 Instruments financiers

Le Groupe utilise des couvertures d'assurance ou des instruments financiers pour gérer et réduire ou limiter son exposition aux risques de variation des cours de change et de taux d'intérêt le cas échéant; les pertes et profits liés à ces opérations sont comptabilisés en opérations financières.

Note 3. Autres informations

En 2007, RADIALL a cédé pour un euro symbolique à la holding I.D.F.I. la totalité de ses parts de la société RADIALL VENTURES CAPITAL, dans le but de rassembler les structures de holding au sein d'une même entité. Cette nouvelle organisation permettra à RADIALL en 2008 de constituer avec ses filiales françaises un groupe fiscal.

3.1 - Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture.

Note 4. Evolution des immobilisations corporelles

En K€	31 déc. 2006	Acquisitions	Transferts	Cessions	31 déc. 2007
Terrains	444				444
Constructions	14 658	999	8		15 665
Immobilisations techniques	61 115	3 377	887	(1 781)	63 598
Autres immobilisations	5 052	397	75	(394)	5 130
Immobilisations en cours	1 463	2 186	(1 088)	(1 238)	1 323
Avances et acomptes	436	136		(436)	136
Total	83 168	7 095	(118)	(3 849)	86 296

Note 5. Evolution des amortissements des immobilisations corporelles

En K€	31 déc. 2006	Augmentation	Diminution	31 déc. 2007
Constructions	9 980	618		10 598
Immobilisations techniques	40 940	4 010	(1 682)	43 376
Autres immobilisations	3 755	486	(393)	3 848
Total	54 675	5 114	(2 075)	57 822

Note 6. Evolution des immobilisations financières

En K€	31 déc. 2006	Augmentation	Diminution	31 déc. 2007
Titres de participation	27 244	7 897		35 141
Autres titres	6			6
Autres immobilisations financières	114	30		144
Total brut	27 364	7 927		35 291
Provisions pour dépréciation des titres de participations	-876		876	0
Total	26 488	7 927	876	35 291

L'augmentation des titres de participation s'explique principalement par l'acquisition en 2007 de la société I.D.F.I. dans le cadre d'une différenciation verticale stratégique. La société R.V.C. a été cédée au 18 décembre 2007.

Note 7. Evolution des stocks

En K€	31 déc. 2006	31 déc. 2007	Variation
Matières premières et approvisionnements	21 628	23 052	1 424
Encours de biens et services	4 009	3 326	- 683
Produits intermédiaires et finis	12 911	11 664	-1 247
Total des valeurs brutes	38 548	38 042	-506
Provisions matières premières et approvisionnements	5 415	3 840	-1 575
Provisions produits finis	1 271	1 197	-74
Total des provisions	6 686	5 037	-1 649
Total des valeurs nettes	31 862	33 005	1 143

Sur l'exercice 2007, la société a mis au rebut un montant de stock de 1,7 M€ qui était intégralement provisionné.

Note 8. Créances clients et comptes rattachés

Ce poste correspond au montant des créances clients et effets reçus. Les effets s'élèvent à 1 820 milliers d'euros. Les échéances de ces postes sont inférieures à 1 an.

Note 9. Détail des autres créances

en K€	31 déc. 2006			31 déc. 2007		
	-1 an	+1 an	Total	-1 an	+1 an	Total
Carry back	504	6 621	7 125	5 224	0	5 224
Impôt Société		926	926		1 400	1 400
Autres créances sur l'Etat	3 176		3 176	3 927	0	3 927
Comptes courants filiales	7 893		7 893		10 521	10 521
Compte de régularisations diverses	262		262	1 774		1 774
TOTAL	11 835	7 547	19 382	10 925	11 921	22 846

En 2007, une partie de la créance de carry back a été remboursée. Le solde est remboursable en 2008.

La créance d'impôt société de 1 400 K€ à plus d'un an correspond principalement au crédit d'impôt recherche remboursable dans un délai de 3 ans.

En 2006, une provision de 580 milliers d'euros était constatée sur le compte courant de la filiale RADIAL VENTURES CAPITAL.

Note 10. Inventaire des valeurs mobilières de placement

Actions propres selon le contrat d'animation 481 K€, soit 4 874 titres
Actions propres selon le programme de rachat 3 749 k€ soit 35 889 titres

Certificat de dépôt : 42 097 K€

Placement en SICAV de Trésorerie : 15 K€

Total : 42 112 K€

Note 11. Evolution des capitaux propres

En K€

Capitaux propres au 31 déc. 2006	114 984
Augmentation de capital	333
Variation des provisions réglementées	110
Dividendes	(2 479)
Résultat 2007	9 662

Capitaux propres au 31/12/2007 122 610

Le capital social de la société s'élève à 3 390 186,34 euros. Il est composé de 2 223 810 actions sans valeur nominale. Les actions nominatives détenues depuis 4 ans au moins, bénéficient d'un droit de vote double. Il a été créé 5 650 actions au cours de l'année 2007 suite à l'exercice de 5 349 options de souscriptions au titre du plan de souscription n°1 et 301 options de souscription au titre du plan n°2.

Au 31 décembre 2007 les plans d'options de souscription en cours sont les suivants :

	Nombre d'actions
Ouvertes au 01 ^{er} janvier 2007	16 900
Ouvertes dans l'année	81
Exercées dans l'année	5 650
Ouvertes au 31 déc. 2007	11 331

Note 12. Structure de l'actionariat

	31 déc. 2006		31 déc. 2007	
	% actions	% droit de vote	% actions	% droit de vote
Société d'investissement RADIALL *	27,2	31,5	27,1	33,5
HODIALL *	33,6	38,4	42,6	46,9
Pierre Gattaz	11,6	13,5	2,3	2,8
Public et divers **	27,6	16,6	28,0	16,8

1) Holding regroupant les intérêts des familles GATTAZ dans RADIALL

** Les actions détenues directement ou indirectement par le personnel représentent moins de 0,2% du total.

Au 31 décembre 2007, RADIALL détenait, au titre du contrat d'animation et d'option d'achat, 2 430 actions soit 0,10 % du capital. Il a été réalisé un apport de 200 000 actions RADIALL détenues par Pierre Gattaz à la Holding Hodiall au cours de l'exercice 2007.

Note 13. Provisions pour risques et charges

13.1. Evolution des provisions

En K€	31 déc. 2006	Augmentations	Reprises	Devenue sans objet	31 déc. 2007
Risques de change	198	309	198		309
Risques techniques et commerciaux	234			190	44
Risques divers	402		266	100	36
Total provisions pour risques	834	309	464	290	389
Indemnités de fin de carrière	3 484	253			3 737
Total provisions pour charges	3 484	253			3 737

13.2. Indemnités de départ à la retraite

HYPOTHESES	2006	2007
1) Age de départ à la retraite :		
Né avant 1951	60	60
Né entre 1951 et 1956	63	63
Né après 1956	65	65
2) Modalités de départ	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas	A l'initiative du salarié dans la totalité des cas
3) Taux d'évolution des salaires	2,8%	2.9%
4) Taux d'inflation	2%	2%
5) Taux d'actualisation	3,8%	4.3%
6) Turnover		
De 16 à 39 ans	5.04%	5.04%
De 40 à 49 ans	2.02%	2.02%
De 50 à 54 ans	0.50%	0.50%
De 55 à 65 ans	0.00%	0.00%
7) Table de mortalité	TF 00-02	TF-00-02

Note 14. Echancier des dettes

En K€	31 déc. 2006			31 déc. 2007		
	-1 an	+1 an	total	-1 an	+1 an	Total
Emprunts obligataires convertibles					40 189	40 189
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	420		420		0	0
Dettes financières diverses	1 141		1 141		1 000	1 000
Comptes courants groupe	4 351		4 351		3 371	3 371
Effets à payer	3 523		3 523	3 141		3 141
Fournisseurs	17 250		17 250	14 252		14 252
Avances et acomptes	26		26	203		203
Dettes fiscales et sociales	9 996		9 996	10 547		10 547
Autres	860		860	1 632		1 632
Total	37 568		37 568	29 069	4 371	74 335

En date du 18 juillet 2007, le Groupe RADIAL a procédé à l'émission d'un Emprunt Obligatoire à Bons de Souscription et/ou d'Acquisition d'Actions remboursables (OBSAAR) qui a fait l'objet d'une note d'opération du 18 juin 2007 visée par l'AMF sous le n° 07-199.

Le montant de cet emprunt s'élève à 39 478 milliers d'euros.

Les caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

- Nombre d'obligations émises37 597
- Valeur nominale en euro / Prix d'émission (en €)..... 1 050
- Prix d'émission (en €) 1 050
- Montant total de l'émission en valeur nominale 39 477 900
- Taux d'intérêt facial (paiement annuel à terme échu) Euribor 12 mois – 0,63%
- Nombre d'obligations remboursées au cours de l'exercice 0
- Nombre d'obligations restant à rembourser au 31 décembre 2007..... 37 597
- Date prévue de remboursement18 Juillet 2012

Les obligations émises ont été souscrites à hauteur de 7,6% par le public et pour le solde par Crédit du Nord, BNP Paribas et Calyon. A chaque obligation est attachée 3 BSAAR A et 3 BSAAR B.

Ces Etablissements Bancaires ne souhaitant pas conserver les BSAAR attachés aux OBSAAR par eux souscrites, ils ont cédé 19.872 BSAAR aux actionnaires de la société pour 0,01 euro par bloc, 48.036 BSAAR aux cadres et mandataires sociaux de la société et 140.574 BSAAR à la société Hodiall. Le solde des BSAAR (17.106) étant conservé par certains souscripteurs d'OBSAAR.

Les intérêts sur la période du 18 juillet au 31 décembre 2007 représentent une charge de 710 milliers d'euros. Les frais liés à l'émission de cet instrument sont amortis sur 5 ans.

Les BSAAR A et les BSAAR B seront respectivement admis aux négociations sur le marché Euronext Paris le 19 juillet 2010 sous le code ISIN FR0010485466 et le 20 juillet 2009 sous le code ISIN FR0010485474 au moment où ils deviendront exerçables.

Les caractéristiques essentielles des Bons de Souscription d'Actions Remboursables sont les suivantes :

Principales caractéristiques des BSAAR	BSAAR A	BSAAR B
Prix d'exercice	126,00 €	121,00 €
Parité d'exercice	1 Action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR A	1 Action nouvelle portant jouissance courante pour 1 BSAAR B
Durée	7 ans	4 ans
Période d'exercice	Du 19 Juillet 2010 au 18 Juillet 2014 inclus	Du 20 Juillet 2009 au 18 Juillet 2011 inclus

Note 15. Eléments concernant les entreprises liées

En K€	31 déc. 2006	31 déc. 2007
Participations (Montant bruts)	27 244	35 141
Créances clients et comptes rattachés	7 716	10 638
Autres créances et comptes courants débiteurs	7 245	4 359
Emprunts et dettes financières diverses (comptes courants créditeurs)	- 4126	-3 081
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-2 937	-3 706
Autres dettes	0	0

Note 16. Engagements hors bilan

L'entreprise, dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition aux risques de change a mis en place les opérations suivantes au 31 décembre 2007 :

Nominal en milliers de devise d'euros	Valorisation en milliers d'euros	Nominal	Valeur de marché
Options achetées (put USD)		6 000	235
Options vendues (call USD)		(3 000)	(28)
Accumulateur (vendeur USD)		3 080	(9)
Accumulateur (acheteur CHF)		4 212	(32)
Total			166

Nominal en milliers de devise d'euros	Valorisation en milliers d'euros	Nominal	Valeur de marché
Dépôt boosté		5 089	18
Total			18

Dans le cadre de sa politique de couverture contre l'exposition au risque de taux, RADIALL a mis en place les opérations suivantes :

S'agissant des échéances du crédit-bail immobilier contractés par RADIALL S.A. pour l'extension de Château-Renault :

- échange de conditions d'intérêts jusqu'au 1^{er} janvier 2012. RADIALL est payeur de Euribor 12 mois (avec un plafond à 3% si le taux LIBOR 12 mois est inférieur à 4,65%) contre Euribor 3 mois ;
- le montant notionnel est amorti de 200 000 euros par an de manière linéaire. Au 31 décembre 2007, le montant notionnel s'élève à 850 000 euros.

S'agissant des échéances de l'emprunt obligataire « OBSAAR » contractés par RADIALL S.A. au taux nominal de Euribor 12 mois – 0,63% :

- échange de conditions d'intérêts jusqu'au 18 juillet 2012. RADIALL a échangé Euribor 12 mois pré-fixé contre 4.127% si l'Euribor 12 mois post fixé est inférieur ou égal à 5.25%, Euribor 12 mois post fixé + 0.30% si l'Euribor 12 mois post fixé est compris entre 5.25% et 5.50% ou Euribor 12 mois post fixé + 0.63% si l'Euribor 12 mois post fixé est supérieur ou égal à 5.50% ;
- le montant notionnel couvert s'élève à 20 millions d'euros non amortissable.

Une subvention de 100 K€ a été accordée par RADIALL SA à la société R.V.C. en 2002. Celle-ci doit être remboursée en cas de « retour à meilleure fortune » dans un délai de 5 ans.

Engagements de crédit-bail

En K€	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31 déc. 2007
Crédit-bail immobilier (1)	198	687	0	885

(1) concerne l'établissement de Château-Renault (37).

Autres engagements hors bilan :

A fin 2007, l'actionnaire minoritaire de RADIALL PROTECTRON détient 10 % des actions de cette société. RADIALL détient dans ce cadre une option d'achat sur ces titres et l'actionnaire minoritaire une option de vente. L'option de vente est exerçable dans les 5 ans à compter de septembre 2007. L'option d'achat est exerçable à tout moment entre septembre 2012 et septembre 2014. Un accord prévoit le rachat de ces actions par RADIALL, selon une base de calcul déterminé par les parties. Le montant de cet engagement est non significatif au 31 décembre 2007.

Note 17. Chiffre d'affaires

En K€	2006	2007
France	33 829	38 153
Avec les entreprises liées	16	359
Autres	33 813	37 794
International	98 471	96 796
Avec les entreprises liées*	69 333	69 514
Autres	29 138	27 282
Total	132 300	134 949

Note 18. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes sont stables par rapport à l'exercice 2006.

Note 19. Frais de personnel, effectifs et participation des salariés

Les effectifs moyens de 2007 (1175 personnes) et la masse salariale sont en augmentation par rapport à l'année 2006.

L'effectif a évolué comme suit :

	31 déc. 2006	31 déc. 2007
Employés / ouvriers	579	588
Techniciens / agents maîtrise	237	328
Cadres et direction générale	227	259
Total	1 043	1 175

Il n'y a pas cette année de participation des salariés aux fruits de l'expansion.

Note 20. Rémunérations des mandataires sociaux

En euros	Fonction	Rémunérations nettes (1) (2)	Jetons de présence ou indemnités (2)
Monsieur Yvon GATTAZ	Président du conseil de surveillance		108 517
Monsieur Didier LOMBARD	Membre du Conseil de Surveillance	0	6 000
Madame Roselyne GATTAZ	Membre du Conseil de Surveillance	0	4 000
Monsieur Bruno GATTAZ	Membre du Conseil de Surveillance		4 000
Monsieur Robert PAPIN	Membre du Conseil de Surveillance	0	5 000
Monsieur Pierre GATTAZ	Président du Directoire	175 331	
Monsieur Michel CHURG	Membre du Directoire	123 300	
Monsieur André HERNANDEZ	Membre du Directoire	147 350	
Monsieur Dominique BUTTIN	Membre du Directoire	154 109	

(1) Avantages en nature compris / (2) versés par RADIAL SA.

Note 21. Reprise sur amortissements, provisions et transferts de charges.

Ce poste correspond principalement à des reprises de provisions pour risques et charges (1 044 K€), des transferts de charges (816 K€) et des reprises de provisions pour dépréciation de stocks (1 648 K€).

Note 22. Résultat financier

Le résultat financier est principalement constitué des dividendes encaissés des filiales pour 8 531 K€. Globalement l'entreprise a enregistré une perte de change de 1 557 K€ sur l'exercice 2007.

Note 23. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement constitué d'une reprise de provision réglementée de 3 260 K€ concernant les amortissements dérogatoires.

Note 24. Impôt société

L'entreprise a enregistré cette année un crédit d'impôt recherche d'un montant de 285 K€. Elle dispose également de reports déficitaires reportables sans limitation de durée d'un montant de 6 082 K€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

En K€	Avant impôts	Après impôts
Résultat courant	10 436	10 634
Résultat exceptionnel	(972)	(774)
Impôts sur les bénéfices	198	(198)
Résultat	9 662	9 662

Note 25. Eléments susceptibles d'alléger ou d'accroître la dette future d'impôt

En K€	31 déc. 2006	Augmentation	Diminution	31 déc. 2007
Provisions réglementées et charges à réintégrer ultérieurement				
Amortissements dérogatoires	15 204	3 370	3 260	15 314
Subventions d'investissements				
Base impôts futurs	15 204	3 370	3 260	15 314
Charges non déductibles fiscalement dans l'année				
Provisions et charges non déduites temporairement	5 136	744	1 142	4 738
ORGANIC	218	223	218	223
Participation	0			0
Base impôts payés d'avance	5 354	967	1 360	4 961
Economie fiscale future (sur la base d'un impôt à 33,33%)	-3 283			- 1 653

Note 26. Recherche et Développement

Il n'y a pas été constaté en 2007 d'activation de frais de recherche et développement.

TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

au 31 décembre 2007

En K€	Capital (1)	Réserve Report à nouveau (1)	% Capital détenu	Valeur comptable titres		CA HT exercice 2007	Résultat net 2007 (1)	Dividendes encaissés par RADIALL SA
				Brut	Net			
FRANCE								
INDUSTRIE DOLOISE FINANCES	975	115	100,00	6 597	6 597	0	(21)	0
ETRANGER								
RADIALL GMBH (ALLEMAGNE)	486	418	100,00	229	229	14 300	1 194	1 735
RADIALL ELETTRONICA SRL (ITALIE)	257	2 530	100,00	596	596	7 971	144	1 400
RADIALL BV (PAYS-BAS)	16	218	100,00	11	11	3 087	436	338
RADIALL AB (SUÈDE)	32	76	100,00	47	47	424	39	215
RADIALL AMERICA (USA)	10 529	17 498	100,00	13 526	13 526	0	(179)	0
RADIALL ASIA (HONG KONG)	26	277	55,00	18	18	3 606	843	442
RADIALL DO BRASIL (BRÉSIL)	245	(4)	99,87	754	754	480	145	0
RADIALL LTD (ROYAUME-UNI)	3 046	128	100,00	4 521	4 521	7 343	902	1 915
RADIALL PROTECTRON LTD (INDE)	407	1 178	90,00	2 450	2 450	4 474	583	0
NIHON RADIALL KK (JAPON)	270	97	100,00	397	397	1 827	26	491
SHANGHAI RADIALL (CHINE)	7 790	2 795	71,00	5 994	5 994	31 408	3 157	1 030
RADIALL INTERNATIONAL LTD (HONG KONG)	1	424	100,00	1	1	6 730	757	966

(1) Pour les filiales étrangères, les montants en devises locales ont été convertis au taux de clôture pour les éléments relevant du bilan (Capital et réserves) et au taux moyen pour ceux relevant du compte de résultat.

Principales devises utilisées

	Taux de clôture €	Taux moyen €
Dollar	1,472100	1,370600
Dollar Hong Kong	11,480000	10,692800
Livre sterling	0,733400	0,684600
Couronne suédoise	9,441500	9,252100
Roupie indienne	58,120000	56,606600
Yen	164,930000	161,240600
Yuan	10,752400	10,418600
Réal	2,601800	2,663500

RESULTATS FINANCIERS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

En €	2003	2004	2005	2006	2007
Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	3 381 268	3 381 268	3 381 268	3 381 573	3 390 186
b) Nombre d'actions émises	2 217 960	2 217 960	2 217 960	2 218 160	2 223 810
Résultat global des opérations effectives					
a) CA hors taxes	97 310 065	116 214 433	115 101 908	132 300 892	134 949 040
b) Bénéfice avant impôt, participation, amortissement et provision	- 3 259 617	5 453 708	14 320 183	3 367 991	12 277 952
c) Impôts sur les bénéfices	- 281 010	- 262 508	-74 543	-323 934	-197 969
d) Bénéfice après impôt avant participation amortissement et provision	-2 978 607	5 716 216	14 394 726	3 691 925	12 475 921
e) Résultat net	-3 639 765	369 674	15 055 727	3 247 262	9 661 707
f) Montant des bénéfices distribués	0	1 102 862	2 040 523	2 484 339	2 899 620
Résultat réduit à une seule action					
a) Résultat après impôt avant amortissement et provision	-1,34	2,46	6,49	1,66	5,52
b) Résultat net	-1,64	2,28	6,79	1,46	4,34
c) Dividende versé par action		0,50	0,92	1,12	1,30*
Personnel					
a) Salariés (effectif moyen)	989	1 000	992	1 030	1 175
b) Masse salariale	26 781 434	26 564 225	27 878 431	30 307 244	32 305 471
c) Sommes versées en avantages sociaux	10 404 080	10 512 092	11 452 814	12 347 092	12 418 000

* Sous réserve d'approbation par l'AGO arrêtant les comptes de l'exercice 2007.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RADIALL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société pour l'évaluation des titres de participation, des stocks et en-cours et des créances clients telles que décrites respectivement dans les notes 2.5, 2.6 et 2.7 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère raisonnable des données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces éléments et à revoir les calculs effectués par la société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Courbevoie et Paris, le 25 avril 2008

Les commissaires aux comptes,

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

FIDUS
Francis BERNARD

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice.

En application de l'article L. 225-88 du Code du Commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil de Surveillance.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions de compte courant avec les sociétés Industrie Doloise Finances (I.D.F.I.) et Industries Doloise Micro-Mécanique (I.D.M.M.).

Votre société a consenti à I.D.F.I. et I.D.M.M. des avances en compte courant pour un montant maximum de un million d'euros pour I.D.F.I. et cinq millions d'euros pour I.D.M.M. pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ces comptes courants sont rémunérés au taux annuel de Euribor 12 mois + 0,5 point.

Au 31 décembre 2007, votre société a une créance de 403 milliers d'euros sur I.D.F.I. et de 1 991 milliers d'euros sur I.D.M.M. au titre de ces avances. Le montant des intérêts perçus par votre société au titre de la rémunération de ces avances s'élève à 17 milliers d'euros pour I.D.F.I. et 38 milliers d'euros pour I.D.M.M. au titre de l'année 2007.

Conventions de prestations de services avec la société Industries Doloise Micro-Mécanique (I.D.M.M.).

I.D.M.M. s'est engagée à fournir à votre société des prestations en matière d'usinage et d'expertise.

La rémunération versée par votre société au titre de ces prestations s'élève à 160 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2007.

Conventions de prestations de services avec la société RADIALL USA.

Votre société s'est engagée à prendre en charge la formation des salariés de RADIALL USA dans le cadre de l'implantation d'une usine sur le site d'Obregon au Mexique.

Aucun montant n'a été perçu par votre société sur l'exercice 2007 au titre de cette prestation.

Mandataire concerné par ces conventions autorisées par votre Conseil de Surveillance du 28 août 2007 : Monsieur Pierre Gattaz.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice.

Par ailleurs, en application des dispositions de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice :

- La société HODIALL fournit à RADIALL SA son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : stratégie du Groupe, services financiers et fiscaux, gestion et communication financière, animation sociale, assistance juridique, secrétariat juridique, services administratifs et gestion des programmes d'assurance. La rémunération versée par votre société au titre de ces prestations s'élève à 600 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2007.
- Votre société fournit à RADIALL SYSTEMS SA son assistance et ses conseils dans l'accomplissement des opérations suivantes : services financiers et fiscaux, assistance juridique, secrétariat juridique, mise à disposition d'un ingénieur projet et support logistique. La rémunération perçue par votre société au titre de ces prestations s'élève à 6 milliers d'euros hors taxes pour l'année 2007.
- Votre société a consenti à RADIALL Venture Capital le 16 mai 2006 une avance en compte courant, afin de soutenir les projets de développements de cette dernière, pour un montant maximum de un million d'euros pour une durée expirant le 31 décembre 2012. Ce compte courant est rémunéré au taux annuel de Euribor 3 mois + 0,5 point.

Au 31 décembre 2007, votre société a une créance de 1 593 milliers d'euros au titre de ce compte courant. Le montant des intérêts perçus par votre société au titre de la rémunération de cette avance s'élève à 16 milliers d'euros pour l'année 2007.

Fait à Courbevoie et Paris, le 25 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD
Denis GRISON

FIDUS
Francis BERNARD

RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPTIONS DE SOUSCRIPTIONS D' ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L225-184 du Code de Commerce visant l'attribution d'options de souscriptions au bénéfice des salariés et dirigeants, nous vous informons que, durant l'exercice 2007 :

- le Directoire n'a accordé aucune option de souscription d'action.
- 5 349 options de souscription d'actions ont été levées dans le cadre du plan accordé par le Directoire le 21 novembre 2003. Parmi ces 5 349 options de souscription d'actions, 590 ont été levées par des mandataires sociaux et 1 008 par les dix salariés de la société non mandataires sociaux les mieux rémunérés.
- 301 options de souscription d'actions ont été levées dans le cadre du plan accordé par le Directoire le 27 septembre 2005 par l'un des dix salariés de la société non mandataires sociaux.

RAPPORT SPECIAL DU DIRECTOIRE SUR LES OPERATIONS SUR TITRES DES DIRIGEANTS

Conformément aux dispositions de l'article L621-18-2 du code monétaire et financier sur les titres de sociétés et de l'article 222-14 du règlement de l'Autorité des Marchés Financiers, nous vous informons qu'au cours de l'année 2007, les opérations des dirigeants sur les titres de la Société sont les suivantes :

Nom	Date de l'opération	Nature de l'opération	Prix moyen	Prix total
Dominique BUTTIN	18/10/2007	Acquisition	58,97 €	14 742,50 €
André HERNANDEZ	28/11/2007	Acquisition	58.97 €	17 691 €
André HERNANDEZ	28/11/2007	Cession	96,17 €	17 792,75 €
Michel CHURG	13/12/2007	Acquisition	58.97 €	11 027,39 €
Michel CHURG	13/12/2007	Cession	95.70 €	17 839,80 €
Dominique BUTTIN	18/12/2007	Acquisition	58.97 €	8 904,47 €
Dominique BUTTIN	18/12/2007	Cession	94.69 €	12 309,47€

PROJET DE RESOLUTIONS

Pour l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2008

I – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire et du rapport général des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Directoire, du rapport du Président du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils ont été établis et présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mission de vérification et de contrôle au cours du même exercice.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 225-86 du Code de Commerce, prend acte de ce rapport et approuve les opérations qui en font l'objet.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire sur les options de souscriptions d'actions, prend acte de ce rapport et approuve les opérations qui en font l'objet.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'affecter le résultat de l'exercice 2007 comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2007	9 661 707 ,37 €
Report à nouveau antérieur	<u>1 788 884,55 €</u>
Soit un montant de	11 450 591,92 €

Affecté comme suit :

Distribution de dividendes	2 899 620,10 € ⁽¹⁾
Réserve Générale	70 603 388,07 €
Affectation à la Réserve Légale	861,33 €
Report à nouveau après affectation du résultat	8 550 110,49 €

Le montant de la Réserve Générale est de : 70 603 388,07 €

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide de distribuer un dividende de 1,30 € (un euro et trente centimes) par action, soit un montant de 2 899 620,10 € (deux millions huit cent quatre vingt dix neuf mille six cent vingt euros et dix centimes), le nombre d'actions existantes étant de 2 230 477 (deux millions deux cent trente mille quatre cent soixante dix sept).

Ce dividende est prélevé sur le poste report à nouveau qui s'élève à 11 450 591,92 € (onze millions quatre cent cinquante mille cinq cent quatre vingt onze euros et quatre vingt douze centimes) après affectation du résultat et passe à 8 550 110,49 € (huit millions cinq cent cinquante mille cent dix euros et quarante neuf centimes) après la distribution des dividendes et affectation à la réserve légale de 861,33 (huit cent soixante et un euros et trente trois centimes).

(1) Sous réserve de l'imputation en réserve générale des dividendes des actions qui seraient détenues par la Société au moment du paiement.

Les dividendes seront mis en paiement le 2 juin 2008.

Il est précisé que, les actions possédées par la Société ne donnant pas droit au dividende, la somme correspondant au dividende non versé sur ces actions auto-détenues, lors de la mise en paiement, sera affectée au compte Report à nouveau.

Il est précisé également que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 2 899 620,10 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale rappelle qu'au titre de l'exercice 2004 un dividende d'un montant de 0,50 € (cinquante centimes d'euros) par action a été versé, qu'au titre de l'année 2005, un dividende d'un montant de 0,92€ (quatre vingt douze centimes d'euros) et qu'au titre de l'exercice 2006 un dividende d'un montant de 1,12 € (un euro et douze centimes) a été versé.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, autorise le Directoire, conformément à l'article L225-209 du Code de Commerce, à procéder à d'éventuels achats ou ventes, en bourse ou hors marché, d'actions RADIAL, dans la limite de 10% du capital social, soit 200 000 actions, y compris sous forme de bloc(s) de titres, aux fins :

- de poursuivre et, le cas échéant, modifier le contrat de liquidité conclu le 1^{er} juillet 2005 avec la société ODDO MIDCAP ou conclure tout contrat identique avec un prestataire de services d'investissement, conformément aux dispositions de la charte de déontologie de l'AFEI reconnue par l'Autorité des marchés financiers,
- d'utiliser les actions acquises pour faciliter ou permettre l'acquisition d'un nombre entier d'action dans le cadre d'opérations de regroupement des actions de la Société,
- d'annuler les actions dans les conditions fixées par l'assemblée générale extraordinaire ou toute assemblée générale extraordinaire à tenir ultérieurement notamment pour optimiser la gestion financière et patrimoniale de la Société,
- d'honorer les obligations liées à l'émission de titres donnant accès au capital, à des programmes d'option d'achat d'actions, à l'attribution d'actions gratuites aux membres du personnel et aux mandataires sociaux, à l'attribution ou à la cession d'actions aux salariés dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de plans d'actionnariat salarié ou de plans d'épargne entreprise,
- d'utiliser les actions acquises pour les conserver et les remettre en paiement ou en échange ou autrement dans le cadre de toutes opérations de croissance externe de la Société.

Le prix maximum d'achat par action ne devra pas excéder 130 euros. Le prix de revente minimum par action sera de 50 euros. Le montant maximum des fonds que la Société pourra consacrer au programme de rachat d'actions est de 26 000 000 euros.

Cette autorisation d'achat est donnée pour une durée maximum de 18 mois à compter de la présente Assemblée Générale. Elle pourra être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange. Elle annule et remplace, pour la partie non utilisée, l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Mixte du 16 mai 2007.

En vue d'assurer l'exécution de la présente autorisation, tous pouvoirs sont conférés au Directoire qui pourra déléguer lesdits pouvoirs pour passer tout ordre de bourse, conclure tout accord, effectuer toutes déclarations, remplir toutes formalités et d'une manière générale faire le nécessaire.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte des opérations effectuées par les dirigeants sur les titres de la Société.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées ordinaires, décide d'allouer aux membres du Conseil de Surveillance, en rémunération de leur activité, à titre de jetons de présence, une somme annuelle globale de vingt quatre mille (24 000) Euros pour l'exercice 2007.

La répartition de cette somme globale entre ses membres incombe au Conseil de Surveillance lui-même.

DIZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

II – RESOLUTIONS RELEVANT DE LA COMPETENCE D'UNE ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires et après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des Commissaires aux comptes, décide la réalisation d'une réduction du capital social dans le cadre de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 16 mai 2007 concernant le programme de rachat de titres.

Un nombre d'actions représentant au maximum 5% du capital social soit 110.908 actions d'une valeur nominale de 1,524495 euros chacune sera annulé.

Le montant maximum de la réduction de capital sera déterminé sur la base de la valeur des titres au jour de la réalisation de ladite réduction.

Les actions ainsi annulées conformément à la Loi et aux règlements et ne donneront pas droit au dividende mis en distribution au titre de l'exercice en cours lors de la réduction du capital.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire aux fins de réaliser la réduction de capital décidée sous la résolution précédente en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de 24 mois à compter de ce jour et de procéder à la modification corrélative des statuts.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, en application des articles L 225-177 et suivants du Code de Commerce, autorise le Directoire à consentir, au bénéfice de tous salariés et/ou membres du directoire de son choix, des options donnant droit à la souscription d'actions de la Société.

Cette autorisation est conférée pour une période de trente huit mois.

Le nombre d'actions à émettre par la Société à titre d'augmentation de capital résultant de la levée des options consenties ne saurait être supérieure à 30 000 actions représentant un montant nominal global de 45 734, 85 euros.

Le Directoire arrêtera le plan d'options de souscriptions d'actions contenant notamment les conditions dans lesquelles seront consenties les options, le prix de souscription des actions fixé sur la base de la moyenne des cours cotés aux vingt séances de bourse précédant le jour où les options seront consenties.

Le Directoire désignera les bénéficiaires du plan et arrêtera le montant des souscriptions consécutives aux levées d'options.

La présente autorisation comporte, au profit des bénéficiaires des options, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.

L'augmentation du capital social résultant des levées d'option sera définitivement réalisée du seul fait de la déclaration de levée d'option, accompagnée du bulletin de souscription et du paiement, en numéraire ou par compensation avec des créances, de la somme correspondante.

L'Assemblée Générale confère au Directoire tous les pouvoirs nécessaires pour fixer toutes autres conditions et modalités de l'opération, pour constater les augmentations successives du capital social et remplir les formalités consécutives.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, en application des articles L 225-179 et suivants du Code de Commerce, autorise le Directoire à consentir, au bénéfice de tous salariés et/ou membres du directoire de son choix, des options donnant droit à l'achat de 30 000 actions de la Société représentant un montant nominal total de 45 734, 85 euros .

Cette autorisation est conférée pour une période de trente huit mois.

Le Directoire arrêtera le plan d'options d'achat d'actions contenant notamment les conditions dans lesquelles seront consenties les options, le prix d'achat des actions.

Le Directoire désignera les bénéficiaires du plan et arrêtera le montant des achats consécutifs aux levées d'options.

En conséquence l'Assemblée Générale autorise le Directoire à procéder aux achats d'actions nécessaires à la réalisation des levées d'option en respectant les dispositions légales et notamment celles de l'article 225-210 du Code de Commerce.

L'Assemblée Générale confère au Directoire tous les pouvoirs nécessaires pour fixer toutes autres conditions et modalités de l'opération, procéder aux cessions d'actions en fonction des levées d'option et remplir les formalités consécutives.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, autorise le Directoire à procéder, en application des articles L 225-197-1 à L225-197-5 du Code de Commerce, à une ou plusieurs augmentations du capital par l'émission d'un nombre maximum de 30.000 actions ordinaires à attribuer gratuitement à tous salariés et/ou membres du directoire de son choix représentant un montant nominal total de 45 734, 85 euros.

Cette autorisation est conférée pour une période de trente huit mois.

L'augmentation de capital sera réalisée par incorporation, à due concurrence, de réserves figurant au bilan de la société et création d'actions nouvelles ordinaires.

Cette décision emporte expressément renonciation par les actionnaires à leurs droits sur les réserves qui seront utilisées pour réaliser ces augmentations de capital.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à deux ans à dater de la décision du Directoire, la durée de la période d'acquisition des actions à l'issue de laquelle les actions nouvellement émises seront attribuées définitivement aux bénéficiaires.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale fixe à deux ans, à dater de l'attribution définitive des actions, la durée de la période pendant laquelle les bénéficiaires des actions gratuites seront tenus de conserver lesdites actions.

Pendant cette période de conservation, les actions attribuées seront inaliénables. Les bénéficiaires auront cependant la qualité d'actionnaires et jouiront de tous les droits attachés aux actions attribuées.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire pour réaliser l'augmentation de capital décidée et selon les critères les conditions fixées aux termes des résolutions précédentes.

En particulier, il est expressément habilité à :

- fixer la ou les dates d'émission des actions nouvelles,
- déterminer le nombre exact d'actions à émettre,
- déterminer l'identité des bénéficiaires de l'émission des actions gratuites ainsi que le nombre d'actions qui seront attribuées à chacun d'eux,
- fixer toutes les conditions de l'émission des actions nouvelles et les éventuelles restrictions qui pourraient être apportées à leur acquisition ou leur transmission,

- effectuer tous ajustements en cas d'opérations sur le capital (fusion, augmentation de capital, OPA, OPE) préalables à l'attribution définitive des actions gratuites,
- constater la réalisation définitive de l'augmentation de capital à concurrence du montant qu'il aura arrêté et à procéder à la modification corrélative des statuts de la Société.

Le Directoire rendra compte chaque année à l'Assemblée Générale Ordinaire aux termes du rapport spécial visé à l'article L 225-197-4 du Code de commerce, de l'application de l'autorisation qui lui a été conférée.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire et du rapport spécial des commissaires aux comptes, décide en application des dispositions de l'article L. 225-129-6 du Code de commerce, de réserver aux salariés de la Société, adhérant à un Plan d'Epargne d'Entreprise, une augmentation de capital par émission d'actions de numéraire, aux conditions prévues à l'article L. 443-5 du Code du travail.

En conséquence, l'Assemblée Générale :

- autorise le Directoire à procéder, dans un délai maximum de 26 mois à compter de la réunion de l'Assemblée Générale, à une augmentation de capital d'un montant nominal maximum de 1. 200.000 euros en une ou plusieurs fois, par émission d'actions de numéraire réservées aux salariés adhérant au plan d'épargne d'entreprise de la société, et réalisée conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du travail,
- décide en conséquence de supprimer au profit des salariés de la Société le droit préférentiel de souscription des actionnaires aux dites actions nouvelles,
- décide que les bénéficiaires des augmentations de capital autorisées, seront les adhérents à un plan d'épargne d'entreprise de la Société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce et qui remplissent, en outre, les conditions éventuellement fixées par le Directoire,
- décide que le prix des actions souscrites par les bénéficiaires visés ci-dessus, en application de la présente délégation, ne pourra être ni supérieur à la moyenne des premiers cours cotés de l'action lors des 20 séances de bourse précédant le jour de la décision du Directoire fixant la date d'ouverture de la souscription, ni inférieur de plus de 20% à cette moyenne ou de 30% lorsque la durée d'indisponibilité prévue par le plan en application de l'article L. 443-6 du Code du travail est supérieure ou égale à dix ans.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Directoire pour mettre en oeuvre la présente délégation et la réalisation de l'augmentation de capital et à cet effet :

- fixer les conditions que devront remplir les bénéficiaires des actions nouvelles à provenir des augmentations de capital, objet de la présente résolution,

- fixer le nombre d'actions nouvelles à émettre et leur date de jouissance, le montant à émettre, le prix d'émission, les dates et modalités de chaque émission,
- fixer, dans les limites légales, les conditions de l'émission des actions nouvelles ainsi que les délais accordés aux salariés pour l'exercice de leurs droits et les délais et modalités de libération des actions nouvelles,
- constater la réalisation de l'augmentation de capital à concurrence des actions souscrites et procéder aux modifications corrélatives des statuts,
- procéder à toutes les opérations et formalités rendues nécessaires par la réalisation de l'augmentation de capital.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide que les réunions du Directoire pourront se tenir par tous moyens de visioconférence et de télécommunications.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 17 des statuts qui sera désormais libellé comme suit :

« Article 17 - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DU DIRECTOIRE

Le conseil de surveillance confère à l'un des membres du directoire la qualité de président.

Le directoire se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige, au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convention.

Il est convoqué par le président ou par deux de ses membres au moins.

Les membres du directoire ont la possibilité de se faire représenter aux séances du directoire dans les mêmes conditions que celles prévues par la loi pour la représentation des membres du conseil de surveillance.

Les décisions sont prises à la majorité des membres composant le directoire. En cas de partage, la voix du président de la séance est prépondérante.

Les délibérations sont constatées par des procès-verbaux signés par les membres ayant pris part à sa séance, sans que l'omission de cette formalité puisse entraîner la nullité des décisions prises.

Le procès-verbal mentionne le nom des membres présents ou représentés et celui des membres absents.

Ces procès-verbaux sont soit reproduits sur un registre spécial, soit enliassés.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont certifiés par le président du directoire ou par un de ses membres, et en cours de liquidation par un liquidateur.

Les membres du directoire peuvent répartir entre eux, les tâches de direction. Toutefois, cette répartition ne peut en aucun cas avoir pour effet de retirer au directoire son caractère d'organe assumant collégalement la direction générale de la société.

Le conseil de surveillance peut nommer, parmi les membres du directoire, un ou plusieurs directeurs généraux, ayant pouvoirs de représentation vis-à-vis des tiers.

Sous réserve des dispositions légales et réglementaires, les réunions du Directoire peuvent intervenir par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification et garantissant la participation effective des membres du Directoire.

Le Président du Directoire veille à ce que des moyens de visioconférence ou de télécommunication retransmettant les délibérations de façon continue soient mis à la disposition des membres du Directoire souhaitant participer au Directoire (i) lorsque son lieu de convocation n'est pas celui du siège de la société ou (ii) pour les membres résidant en province ou à l'étranger ou qui s'y trouvent pour un motif légitime et (iii) dans tout autre cas approprié.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres participant à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Les moyens de visioconférence ou de télécommunication utilisés doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Directoire dont les délibérations doivent être retransmises de façon continue. A défaut, les membres du Directoire concernés ne pourront être réputés présents et, en l'absence de quorum, la réunion du Directoire devra être ajournée.

Le registre des présences aux séances du Directoire doit mentionner le cas échéant la participation par visioconférence ou par moyens de télécommunication des membres concernés.

Le procès verbal de la séance du Directoire doit indiquer le nom des membres participant à la réunion par visioconférence ou par moyens de télécommunication. Il doit également faire état de la survenance éventuelle d'un incident technique relatif à une visioconférence ou à un moyen de télécommunication lorsque cet incident a perturbé le déroulement de la séance. »

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et majorité requises pour les assemblées extraordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire, décide que les réunions du Conseil de Surveillance pourront se tenir par tous moyens de visioconférence et de télécommunications.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 14 des statuts qui sera désormais libellé comme suit :

« Article 14 - DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Les membres du conseil de surveillance sont convoqués aux séances du conseil de surveillance par le président ou son mandataire par tous moyens appropriés, même verbalement.

Le président peut décider ou la moitié des membres du conseil de surveillance présents peuvent exiger un vote au scrutin secret sur toute question à l'ordre du jour.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, chaque membre du conseil de surveillance disposant d'une voix. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Les copies ou extraits des délibérations du conseil de surveillance sont valablement certifiées par le président du conseil de surveillance, un membre du conseil, ou un fondé de pouvoir habilité à cet effet.

Sous réserve des dispositions légales et réglementaires, les réunions du Conseil de Surveillance peuvent intervenir par des moyens de visioconférence ou de télécommunication permettant l'identification et garantissant la participation effective des membres du Conseil de Surveillance.

Le Président du Conseil de Surveillance veille à ce que des moyens de visioconférence ou de télécommunication retransmettant les délibérations de façon continue soient mis à la disposition des membres du Conseil de Surveillance souhaitant participer au Conseil de Surveillance (i) lorsque son lieu de convocation n'est pas celui du siège de la société ou (ii) pour les membres résidant en province ou à l'étranger ou qui s'y trouvent pour un motif légitime et (iii) dans tout autre cas approprié.

Sont réputés présents pour le calcul du quorum et de la majorité les membres participant à la réunion par des moyens de visioconférence ou de télécommunication.

Les moyens de visioconférence ou de télécommunication utilisés doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du Conseil de Surveillance dont les délibérations doivent être retransmises de façon continue. A défaut, les membres du Conseil de Surveillance concernés ne pourront être réputés présents et, en l'absence de quorum, la réunion du Conseil de Surveillance devra être ajournée.

Le registre des présences aux séances du Conseil de Surveillance doit mentionner le cas échéant la participation par visioconférence ou par moyens de télécommunication des membres concernés.

Le procès verbal de la séance du Conseil de Surveillance doit indiquer le nom des membres participant à la réunion par visioconférence ou par moyens de télécommunication. Il doit également faire état de la survenance éventuelle d'un incident technique relatif à une visioconférence ou à un moyen de télécommunication lorsque cet incident a perturbé le déroulement de la séance »

DOUZIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

ORGANES SOCIAUX

Conseil de Surveillance

Yvon GATTAZ	Président du Conseil de Surveillance
Bruno GATTAZ	Vice-Président
Roselyne GATTAZ	
Didier LOMBARD	
Robert PAPIN	

Directoire

Pierre GATTAZ	Président du Directoire
Michel CHURG	Directeur Général Adjoint
André HERNANDEZ	Directeur Zone Amérique
Dominique BUTTIN	Directeur de Division (Aerospace Defense Instrumentation)

Comité de Direction

Pierre GATTAZ	Président du Directoire
Michel CHURG	Directeur Général Adjoint
Denis BLEY	Directeur Financier
Dominique BUTTIN	Directeur de Division (Aerospace Defense Instrumentation)
André HARTMANN	Directeur Zone Asie
André HERNANDEZ	Directeur Zone Amérique
Michel MOLLES	Directeur Commercial
Frédéric PERROT	Directeur de Division (Telecom Automobile Industriel)
Jean-Pierre WILSCH	Directeur des Ressources Humaines

Commissaires aux Comptes

MAZARS & GUERARD
Le Vinci – 4, allée de l'Arche
92075 Paris La Défense Cedex

FIDUS
12, rue de Ponthieu
75008 Paris

Suppléants
Guillaume POTEL

Eric LEBEGUE

Personne responsable de l'information
Denis BLEY

Tél. : 01 49 35 35 35
infofinance@radiall.com